FR

NOTICE D'INSTALLATION
EMPLOI ET ENTRETIEN

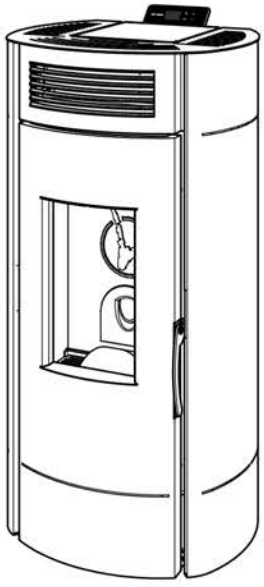

LODI 10 Wi-Fi

POÊLES À PELLETS ÉCOLOGIQUES
À AIR CHAUD VENTILÉ

CE MANUEL FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU PRODUIT
IL FAUT LE LIRE ATTENTIVEMENT ET LE GARDER

Numéro de série

***

UET 0922304810I 11-150725

Traduction du original

Introduction

- **Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit INVICTA, l'un des meilleurs existant sur le marché!**
- Avant d'installer et d'utiliser cet appareil, lisez soigneusement la présente notice d'"installation, emploi et entretien", qui fait partie des équipements du produit, et gardez-la parce qu'elle doit accompagner l'appareil pendant toute sa durée de vie.
- Les travaux d'installation, de branchement électrique, de contrôle du fonctionnement, d'entretien et de réparation doivent être réalisés uniquement par du personnel qualifié.
- Les appareils à granulés de bois INVICTA et leurs habillages sont distribués en France par un réseau de revendeurs-installateurs. La Societé INVICTA n'autorise pas l'installation de ses appareils par des particuliers.
- La 1ère mise en service du poêle doit être effectuée par le professionnel qui l'a installé, afin qu'il s'assure du bon fonctionnement du poêle et de son conduit de fumées.

⚠ **Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil sans accumulation de granulés, il est essentiel d'étalonner correctement les paramètres de combustion liés à l'alimentation en granulés (voir paragraphe 3.3.5 - Menu PL) et de nettoyer soigneusement et quotidiennement le brûleur (voir paragraphe 4.1.3).**

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.

⚠ **ATTENTION: Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutés après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid.**
Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Les enfants doivent être surveillés par un adulte afin qu'ils ne touchent pas les parties chaudes de l'appareil ou l'utilisent ou en modifient le fonctionnement, et pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

⚠ **L'excès de pression dans la chambre de combustion, précédé par une présence importante et anormale de fumée sans flamme, est le phénomène le plus grave dont il importe de tenir compte et de surveiller, car il pourrait potentiellement causer la rupture de la vitre ou l'ouverture de la porte de l'appareil, entraînant le dégagement de la fumée dans la pièce.**
(Voir également le paragraphe 1.5.2.).

⚠ **En cas d'échecs d'allumage répétés ou d'épisodes fréquents d'apparition importante et anormale de fumée sans flamme dans la chambre de combustion, il est recommandé de suspendre immédiatement l'utilisation de l'appareil et de contacter un technicien qualifié afin qu'il vérifie la fonctionnalité de l'appareil et de la cheminée.**

- Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à votre revendeur qui saura vous offrir un service de consultation approprié.

Symboles utilisés dans cette notice

Dans la présente notice d'instructions, il y a des indications mises en évidence de façon particulière par les symboles suivants:

⚠ Avis pour votre sécurité.

⊘ Interdiction.

ⓘ Information importante.

La Société INVICTA (ci-après dénommé "le FABRICANT") décline toute responsabilité et exclut toute indemnisation pour les dommages qui pourraient être causés, directement ou indirectement, aux personnes, aux choses et aux animaux domestiques en raison du non-respect des prescriptions données et mises en évidence notamment par les symboles suivants.

⚠ ⊘

SOMMAIRE

SOMMAIRE **4**

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES 4

1.1 Garantie 4

1.1.1 Conditions de garantie 4

1.1.2 Plaque signalétique CE et numéro de série du produit 8

1.1.3 Remarques sur les composants 9

1.1.4 null 9

1.2 Certifications 10

1.2.1 Ecodesign 2022 10

1.2.2 Autres certifications 11

1.3 Caractéristiques dimensionnelles et techniques 11

1.3.1 Dessins techniques chauffe 11

1.3.2 Caractéristiques techniques 12

1.3.3 Distances de sécurité des matériaux inflammables 13

1.4 Le combustible pellet 14

1.5 Avertissements 15

1.5.1 Avertissements de sécurité 15

1.5.2 Avertissements pour la gestion des anomalies dans la chambre de combustion 16

1.5.3 Précautions générales 16

1.5.4 Élimination des composants de l'appareil en fin de vie 17

1.6 Dispositifs et prescriptions de sécurité 19

1.7 L'environnement 20

1.8 Accessoires livrés avec l'appareil 21

1.9 Fonctionnement 22

2 INSTALLATION 23

2.1 Élimination des déchets d'emballage 23

2.2 Prescriptions pour l'installation 23

2.3 Installation de l'appareil 24

2.3.1 Positionnement de l'appareil 24

2.3.2 Prise d'air extérieur 26

2.3.3 Raccordement de la sortie des fumées à un conduit de type traditionnel 26

2.3.4 Raccordement de la sortie des fumées à un conduit vertical extérieur type inox calorifugé 27

2.3.5 Branchement de l'appareil 28

2.3.6 Positionnement de la sonde de température ambiante 28

2.3.7 Démontage de l'habillage 29

2.4 Connexion Wi-Fi 30

3 EMPLOI 31

3.1 Contrôles et informations sur le premier allumage 31

3.2 Chargement des granulés de bois 31

3.3 Panneau de commande 32

3.3.1 Allumage 32

3.3.2 Extinction 33

3.3.3 Programmation puissance maximale d'utilisation 33

3.3.4 Sélection de la température ambiante. 34

3.3.5 Menu 34

3.3.6 Signaux d'alarme . . . 35
3.3.7 Signal de SERVICE . . . 37
4 ENTRETIEN . . . 38
4.1 Entretiens courants . . . 38
4.1.1 Nettoyage de l'écran et des pièces de revêtement externe . . . 38
4.1.2 Nettoyage de la vitre céramique . . . 38
4.1.3 Entretiens courants de type A . . . 39
4.2 Entretiens périodiques . . . 41
4.2.1 Entretiens périodiques de type B . . . 41
4.2.2 Entretiens périodiques de type C . . . 43
4.2.3 Contrôle des joints . . . 43
4.2.4 Ramonage des conduits de fumée . . . 43
4.3 Mise hors service . . . 44
4.4 Pannes / Causes / Solutions . . . 44
4.4.1 Remplacement du fusible . . . 45
5 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ . . . 46
5.1 Schéma électrique . . . 46
5.2 Raccordement à un thermostat ou à un interrupteur . . . 47
5.3 Liste des pièces de rechange . . . 48
5.4 Enregistrement interventions . . . 49

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Garantie

1.1.1 Conditions de garantie

Les Produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.
Le Client consommateur non professionnel (ci-après le "Consommateur") bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés.
Il bénéficie, en outre et indépendamment des garanties légales, d'une garantie commerciale.

A. Garanties légales

A1 Garantie légale de conformité
INVICTA GROUP s'engage envers le Consommateur à délivrer un bien conforme à la description contractuelle ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L217-5 du code de la consommation.
Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance des Produits et qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.
Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil, la prescription commençant à courir au jour de la connaissance du défaut de conformité par le Consommateur.
Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance des Produits, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance.
En cas de défaut de conformité, le Consommateur peut exiger la mise en conformité des Produits délivrés par réparation ou leur remplacement ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution de la vente, dans les conditions légales.
Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce qu'INVICTA GROUP ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil.
Il appartient au Consommateur de solliciter auprès d'INVICTA GROUP la mise en conformité des Produits, en choisissant entre la réparation et le remplacement. La mise en conformité du bien a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente jours suivant la demande du Consommateur.
La preuve d'achat du Produit (facture, ticket de caisse détaillée) ainsi que des photos du produit seront demandées pour le traitement de toute réclamation.
La réparation ou le remplacement du Produit non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de celui-ci ainsi que l'installation du Produit mis en conformité ou remplacé.
Tout Produit mis en conformité dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.
En cas de remplacement du Produit non conforme lorsque, malgré le choix du Consommateur, la mise en conformité n'a pas été effectuée par le INVICTA GROUP, le remplacement fait courir, au profit du Consommateur, un nouveau délai de garantie légale de conformité, à compter de la délivrance du Produit remplacé.
Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, INVICTA GROUP peut refuser celle-ci. Si les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, le Consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.
Le Consommateur peut enfin exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L 217-14 du Code de la consommation.
Lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, le Consommateur n'est alors pas tenu de demander au préalable la réparation ou le remplacement du Produit non conforme.
La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Produit délivré et la valeur de ce bien en l'absence du défaut de conformité.
En cas de résolution de la vente, le Consommateur est remboursé du prix payé contre restitution des Produits non conformes à INVICTA GROUP, aux frais de ce dernier.
Le remboursement est effectué dès réception du Produit non conforme ou de la preuve de son renvoi par le Consommateur et au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Consommateur lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.
Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Consommateur, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

A.2 Garantie légale contre les vices cachés

INVICTA GROUP répond envers le Consommateur des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits délivrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Le Consommateur peut décider de mettre en oeuvre la garantie contre les défauts cachés des Produits conformément à l'article 1641 du code civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une reduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

A.3 Exclusion des garanties Légales

La responsabilité d'INVICTA GROUP ne saurait être engagée dans les cas suivants:

- Non respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont délivrés, qu'il appartient au Consommateur de vérifier avant passation de sa commande,
- En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Consommateur, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

B. Garantie commerciale applicable aux Consommateurs

Outre les garanties légales de conformité et des vices cachées précitées, INVICTA GROUP offre une garantie commerciale réservée aux Consommateur (à l'exclusion de tout Client professionnel) (ci-après la "Garantie Commerciale"), sous réserve du complet acquittement de la facture correspondant au Produit par ledit
Consommateur et de l'enregistrement du Produit, dans un délai de 3 mois après l'achat, sur le site www.invicta.
fr/fr/services-et-support/garantie dans les conditions et selon les durées décrites ci-après.
Si ledit consommateur ne dispose pas d'internet, il peut adresser les documents nécessaires à l'enregistrement
du produit (coordonnées, numéro de série du produit et preuve d'achat) par la poste à l'adresse suivante
«INVICTA GROUP – Service Consommateurs – Zone Industrielle – Lieu-Dit, La Gravette – 08350 Donchery».
Conformément à l'article D.217-3 du Code de la consommation, est ci-après reproduit l'encadré annexé à l'article D.211-2 du Code de la consommation, rappelant les principales dispositions de la garantie légale de conformité:

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en oeuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si:

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en oeuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

B.1 Territorialité
La Garantie Commerciale s'applique dans tous les pays dans lesquels les Produits sont vendus par INVICTA GROUP.

B.2 Contenu et durée
La Garantie Commerciale ne concerne que les Produits ci-après, à l'exclusion de tout autre.

Appareils de chauffage
A l'issue du délai de vingt-quatre (24) mois mentionné à l'article A.1 ci-avant, les corps de chauffe (pièces non amovibles) sont garantis aux Consommateurs, en fonction du type d'appareil de chauffage qu'ils ont acheté et selon les durées suivantes:
- Pour les corps de chauffe des Poêles à bois, des Foyers à bois, des Inserts à bois et des Fourneaux à bois:
La Garantie Commerciale sur ces produits aura une durée maximum de trois (3) ans, qui commencera à l'issue du délai de vingt-quatre (24) mois mentionné à l'article A.1 ci-avant. En tout état de cause, la Garantie Commerciale sur ces produits prendra fin au cinquième anniversaire de l'achat du produit par le Consommateur.
- Pour les corps de chauffe des Poêles à granulés, des Foyers à granulés et des Inserts à granulés:
La Garantie Commerciale s'appliquera uniquement si le Produits a été installé de manière conforme et sous réserve de vérification de cette conformité par le réseau des stations techniques agréées INVICTA GROUP dans un délai de 3 mois après leur achat. La Garantie Commerciale sur ces produits aura une durée maximum d'un (1) ans, qui commencera à l'issue du délai de vingt-quatre (24) mois mentionné à l'article A.1 ci-avant. En tout état de cause, la Garantie Commerciale sur ces produits prendra fin au troisième anniversaire de l'achat du produit par le Consommateur.
La Garantie Commerciale se limite au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses, après contrôle par INVICTA GROUP. Si le remplacement de ces pièces s'avérait trop onéreux, INVICTA GROUP pourra décider du remplacement du Produit. En aucun cas, INVICTA GROUP ne pourra faire l'objet d'une demande de dommages-intérêts, sous quelque dénomination ou forme que ce soit.
Les frais de déplacement, de transport, de main d'oeuvre, d'emballage, de démontage et les consequences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garanties, sont à la charge du Consommateur.
Les éléments suivants des appareils de chauffage sont expressément exclus de la Garantie Commerciale:
• Les pièces amovibles extérieures,
• L'usure normale du Produit telle que, par exemple, un changement d'aspect (couleur, brillance) ou une corrosion, ainsi que des pièces internes mobiles ou fixes, en acier ou en fonte, du Produit,
• Les conséquences d'un mauvais entretien ou de l'absence d'entretien du Produit, d'un accident, d'une negligence ou d'une erreur de manipulation du Produit et, plus généralement, d'un non-respect des conseils d'utilisation et d'entretien et, notamment, un entretien par un personnel qualifié,
• La vitre résistant à une température de 750°C et les températures dans la chambre de combustion n'atteignant jamais cette température, il ne peut pas se produire de casse de la vitre dû à une surchauffe. En conséquence, le bris de la vitre, dû à une mauvaise manipulation lors de l'utilisation ou de la manutention de l'appareil n'entre pas dans le cadre de la Garantie Commerciale,
• Les joints pour tout appareil de chauffage, les creusets pour les poêles à granulés et les bougies pour les poêles à granulés et les appareils de chauffage au gaz qui sont considérés comme des pièces d'usure,
• Le combustible employé et la conduite de l'appareil échappant au contrôle du fabricant,
• Les pièces du foyer en contact direct ou non avec le combustible en ignition, telles que:
- Les taques décor, grilles foyères, déflecteurs, pare bûches des foyers, inserts, poêles à bois et hydros commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE,
- Les taques décor et les déflecteurs des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA, ou DEVILLE,
- Les tubes diffuseur, mèches, allumeurs, anneaux fonte des poêles commercialisés sous la marque INVICTA, ou DEVILLE,
- Les briques réfractaires, grilles foyères, déflecteurs des fourneaux à bois commercialisés sous la marque INVICTA, ou DEVILLE,
- Les taques décor et les déflecteurs des appareils de chauffage au gaz commercialisés sous les marques INVICTA, ou DEVILLE.
• Les parties électriques (extracteur, ventilateur, carte électronique) des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE sont uniquement couverts par la Garantie Légale.
• Les autres composants, tels que:
- Les loquets, visserie, ventilateurs, circuits imprimés, interrupteur, cosses, fils électriques, gaines électriques des foyers, inserts, poêles à bois commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE,
- Les loquets, visserie, taques décor, déflecteurs des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE,
- Les poignées, visserie, briques, thermomètres des fourneaux à bois commercialisés sous la marque INVICTA, ou DEVILLE.
Sont également exclus de la Garantie Commerciale:
• Tout désordre occasionné par les organes mécaniques ou électriques qui ne sont pas fournis par le fabricant du Produit et/ou qui sont interdits par des textes régissant les appareils de chauffage.
• Les dégâts occasionnés par toute utilisation autre que celle prévu pour le Produit concerné, et notamment l'utilisation de tout combustible non prévu.
La Garantie Commerciale s'applique pour les défauts concernant la matière ou la fabrication, sous réserve de l'utilisation non professionnelle des appareils, de manière raisonnable, dans le respect de la notice d'utilisation fournie avec l'appareil et de toute réglementation applicable.
INVICTA GROUP est dégagée de toute obligation relative à la Garantie Commerciale en cas d'installation du Produit non conforme

à toute prescription légale, réglementaire et/ou administrative ainsi qu'aux règles de l'art, ou en cas de modification du Produit.
La Garantie Commerciale ne couvre pas tout dommage, total ou partiel, direct ou indirect, occasionné du fait d'une utilisation non conforme aux prescriptions d'utilisation et/ou d'entretien, anormale, négligente ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques du Produit.
Cette Garantie Commerciale est exclue en cas d'usage professionnel du Produit.
La preuve d'achat du Produit (facture, ticket de caisse détaillée) ainsi que des photos seront demandées pour le traitement de toute réclamation en lien avec la Garantie Légale ou la garantie contractuelle précitée.
La Garantie Contractuelle n'est valable que si l'appareil a été installé à l'adresse figurant sur le certificat de garantie fourni avec l'appareil et si l'acquéreur a enregistré le Produit sur le site Internet www.invicta.fr ou par téléphone au numéro vert 0.809.10.00.13, dans un délai de 3 mois après l'achat, étant précisé que le Consommateur reste, en tout état de cause, tenu de présenter une preuve d'achat du Produit pour la mise en oeuvre de la Garantie Contractuelle.

B.3 Cession de la garantie
La Garantie Commerciale est liée au Produit vendu par INVICTA GROUP, elle est acquise automatiquement à tout nouveau propriétaire consommateur non professionnel pour la durée restant à courir.

B.4 Prix de la garantie
La Garantie Commerciale telle que définie ci-dessus n'entraîne aucun paiement supplémentaire de la part du Consommateur.

B.5 Immobilisation du Produit
Toute période d'immobilisation du Produit suspend la garantie restant à courir à compter de la demande d'intervention du Client ou de la mise à disposition pour remplacement ou réparation du Produit si ce point de départ est plus favorable au Client. Le délai sera également suspendu en cas de négociation entre le garant et le Client en vue d'un règlement amiable du différend.

B.6 Résolutions amiable des difficultés
En cas de difficulté dans l'application de cette garantie, le Consommateur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment en s'adressant au Service après-vente d'INVICTA GROUP.

1.1.2 Plaque signalétique CE et numéro de série du produit

Le numéro de série du produit est imprimé en couverture de la présente notice; il devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur.
Ce numéro est également inscrit au bas de la plaque signalétique collée à l'arrière de l'appareil.

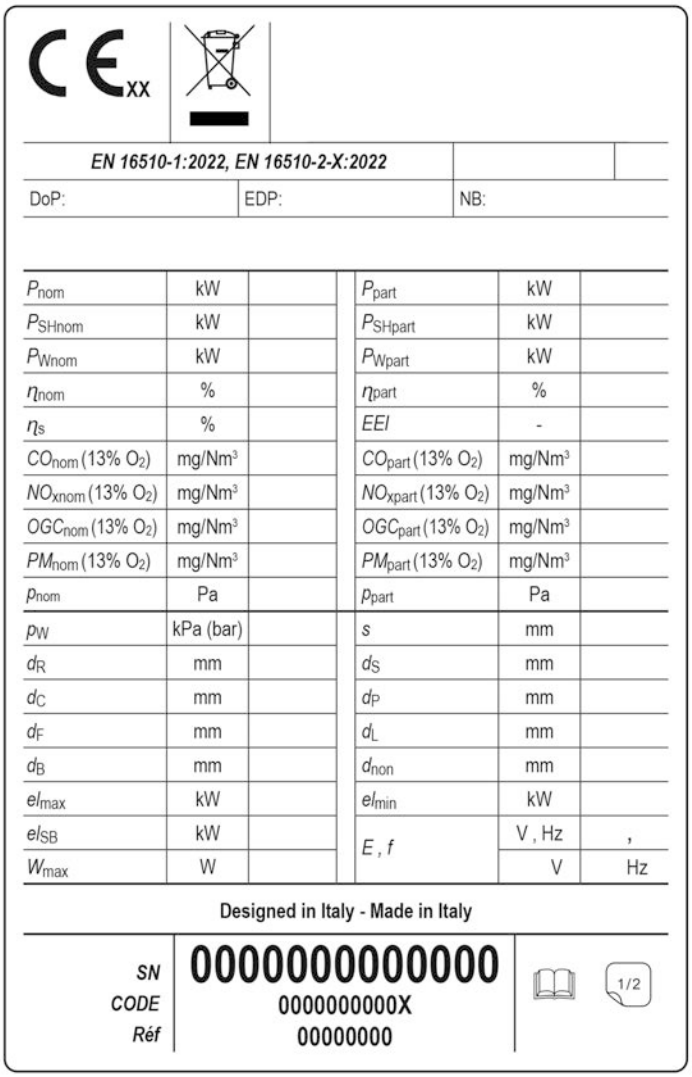

EN 16510-1:2022, EN 16510-2-X:2022

DoP: | EDP: | NB:

P_{nom}	kW		P_{part}	kW	
P_{SHnom}	kW		P_{SHpart}	kW	
P_{Wnom}	kW		P_{Wpart}	kW	
η_{nom}	%		η_{part}	%	
η_s	%		EEI	-	
CO_{nom} (13% O_2)	mg/Nm³		CO_{part} (13% O_2)	mg/Nm³	
NO_{xnom} (13% O_2)	mg/Nm³		NO_{xpart} (13% O_2)	mg/Nm³	
OGC_{nom} (13% O_2)	mg/Nm³		OGC_{part} (13% O_2)	mg/Nm³	
PM_{nom} (13% O_2)	mg/Nm³		PM_{part} (13% O_2)	mg/Nm³	
p_{nom}	Pa		p_{part}	Pa	
p_W	kPa (bar)		s	mm	
d_R	mm		d_S	mm	
d_C	mm		d_P	mm	
d_F	mm		d_L	mm	
d_B	mm		d_{non}	mm	
el_{max}	kW		el_{min}	kW	
el_{SB}	kW		E , f	V , Hz	,
W_{max}	W			V	Hz

Designed in Italy - Made in Italy

SN 0000000000000
CODE 0000000000X
Réf 00000000

1/2

Exemple de plaque signalétique avec numéro de série

SYMBOLES	LÉGENDE DE LA PLAQUE
nom	donnée mesurée à la puissance nominale
part	donnée mesurée à puissance réduite
$P_{nom/part}$	Puissance thermique
$P_{SHnom/part}$	Puissance de chauffage de la pièce
$P_{Wnom/part}$	Puissance de chauffage de l'eau
$\eta_{nom/part}$	Performances
η_S	Performances de chauffage saisonnier de la pièce à puissance thermique nominale
EEI	Indice d'Efficacité Énergétique
$CO_{nom/part}$	émissions de CO (à 13% d'O_2)
$NO_{xnom/part}$	émissions de NO_x (à 13% d'O_2)
$OGC_{nom/part}$	émissions d'hydrocarbures (à 13 % d'O_2)
$PM_{nom/part}$	émissions de particules (à 13% d'O_2)
$p_{nom/part}$	tirage minimum
p_W	pression de service maximale
s	épaisseur du matériau isolant protecteur
d_R	distance minimale des matériaux combustibles - arrière
d_S	distance minimale des matériaux combustibles - côté
d_C	distance minimale des matériaux combustibles - plafond
d_P	distance minimale des matériaux combustibles - rayonnement frontal
d_F	distance minimale des matériaux combustibles - sol avant
d_L	distance minimale des matériaux combustibles - rayonnement latéral
d_B	distance minimale des matériaux combustibles - fond
d_{non}	distance minimale des matériaux non inflammables
el_{max}	consommation d'énergie électrique auxiliaire à puissance thermique nominale
el_{min}	consommation d'énergie électrique auxiliaire à puissance thermique à charge partielle
el_{SB}	consommation d'énergie électrique auxiliaire en veille
E, f	tension et fréquence d'alimentation
W_{max}	consommation électrique maximale
	lire et suivre les instructions d'utilisation

1.1.3 Remarques sur les composants

⚠ **Les matériaux utilisés pour réaliser ce produit ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux en atelier et résultent sans défauts.**

Quelques éléments étant sujets à des phénomènes d'usure (corrosion ou détérioration progressive) tout à fait normaux ne peuvent pas donner lieu à des contestations de par la nature même des matériaux ou les conditions d'utilisation de l'appareil.

- Les pièces internes mobiles, ou fixes en acier ou en fonte, de l'appareil: elles sont réalisées en matériaux résistants à des chocs thermiques importants; toutefois, elles peuvent subir des déformations si l'on utilise un combustible inadapté ou bien si l'on dépasse la quantité de combustible préconsisée; elles peuvent de toute façon dans le temps présenter de la corrosion, des déplacements ou de la rouille.
- Le brûleur: est soumis à des températures très élevées. De ce fait, des phénomènes de corrosion et de déformation peuvent apparaître dans le temps.
- Les joints garantissent la parfaite étanchéité de la chambre de combustion et le maintien de la vitre de la porte; ils ne conservent leur élasticité et leur capacité d'absorption des déformations que si l'on suit les conseils d'entretien du paragraphe 4.1.2; attention, lors des entretiens courants, si le produit nettoyant coule sur les joints jusqu'à les imbiber, ils durcissent et ne garantissent plus le bon maintien de la vitre.

Il est très important que les éléments suivants soient utilisés et entretenus avec le plus grand soin afin d'éviter toute casse éventuelle.

- Les vitres: sont en vitrocéramique et font l'objet d'un contrôle rigoureux en usine; tout défaut éventuellement remarqué fait donc partie des spécifications de ce matériau et n'est préjudiciable ni à la résistance du produit ni au bon fonctionnement de la chambre de combustion. Nous tenons à préciser que les techniques de fabrication actuelles ne permettent pas de produire des panneaux en vitrocéramique totalement dépourvus de défauts. N.B. Pour le nettoyage de la vitre reportez-vous au paragraphe 4.1.2.

1.2 Certifications

1.2.1 Ecodesign 2022

ECODESIGN 2022

Langue: FRA

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLE SOLIDE

Marques:	INVICTA
Modèle:	-
Référence commerciale:	LODI 10 Wi-Fi
Modèles équivalents:	-

Fonction de chauffage indirect:	☑ non
Puissance thermique directe:	9,5 kW
Puissance thermique indirecte:	0,0 kW

Combustible	*Combustible de référence [oui / non]*	*Autre(s) combustible(s) admissible(s) [oui / non]*	*ηs [%]*	*Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale*				*Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale*			
				P	*COG*	*CO*	*NOX*	*P*	*COG*	*CO*	*NOX*
				mg/Nm³ (13%O₂)				*mg/Nm³ (13%O₂)*			
Bois comprimé sous la forme de granulés (pellets) ou de briquettes	☑ oui	☑ non	85%	5	2	78	143	10	18	289	126
Classe d'efficacité énergétique:				A+							
Indice d'efficacité énergétique (IEE):				125							

CARACTÉRISTIQUES POUR UNE UTILISATION AVEC LE COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT:

PUISSANCE THERMIQUE			
Puissance thermique nominale	P_{nom}	9,5	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	P_{min}	3,0	kW

RENDEMENT UTILE (PCI brut)			
Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	88,0	%
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th,min}$	94,2	%

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE			
À la puissance thermique nominale	el_{max}	0,058	kW
À la puissance thermique minimale	el_{min}	0,031	kW
En mode veille	el_{SB}	0,002	kW

PUISSANCE REQUISE PAR LA VEILLEUSE PERMANENTE			
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	P_{pilot}	n.d.	kW

TYPE DE CONTRÔLE DE LA PUISSANCE THERMIQUE ou DE LA TEMPÉRATURE DE LA PIÈCE		
Contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire	(F2)	7%

AUTRES OPTIONS DE CONTRÔLE		
Contrôle à distance	(F3)	1%

Observer les éventuelles précautions particulières pour l'installation, du montage ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé, contenu dans le manuel d'instructions accompagnant le produit

COORDONNÉES DE CONTACT	DELIVRÈE LE:	PERSONNE HABILITÉE:
Invicta Group Zone Industrielle Lieu-dit "La Gravette" - 08350 DONCHERY - FR Tél: +33 (0)3 24 27 71 71 www.invicta-group.fr | accueil@invicta-group.fr	29/08/2025	Ing. Andrea Tezza Technical Manager

ED2022 STATEMENT DRAWN UP ACCORDING COMMISSION REGULATION (EU) 2015/1185 AND COMMISSION DELEGATED REGULATION (EU) 2015/1186 OF 28 APRIL 2015 REV : 005_20250709

1.2.2 Autres certifications

Nous déclarons que l'appareil
LODI 10 Wi-Fi

est conforme aux dispositions législatives transposées dans les directives et règlements suivantes:

- **Directive 2011/65/EU (RoHS directive relative à la limitation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).**
- **Directive 2014/30/EU (EMCD Compatibilité Électromagnétique) et amendements ultérieurs.**
- **Directive 2014/35/EU (LVD Basse Tension) et amendements ultérieurs.**
- **Règlement (UE) 305/2011 (Produits de Construction).**

1.3 Caractéristiques dimensionnelles et techniques

1.3.1 Dessins techniques chauffe

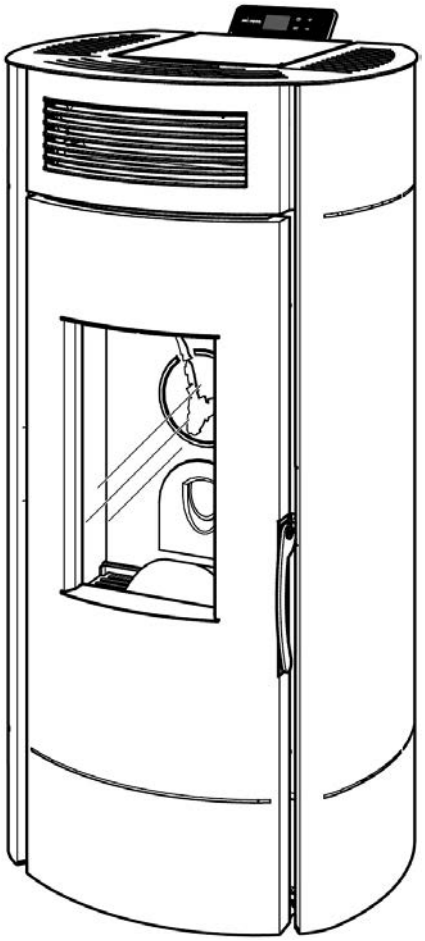

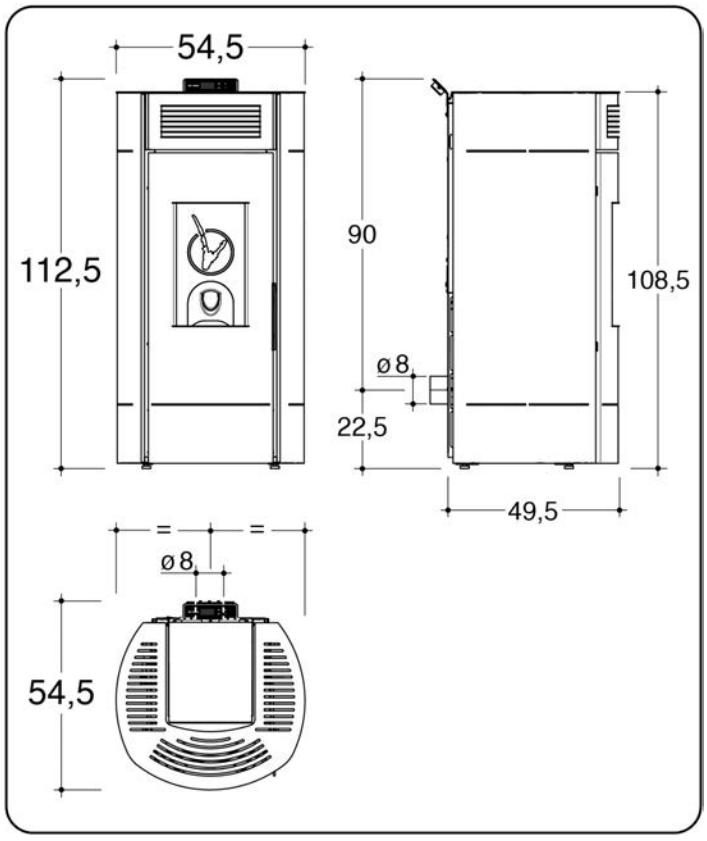

1.3.2 Caractéristiques techniques

Valeurs mesurées en application de la norme EN 16510-2-6:2022		LODI 10 Wi-Fi		
Puissance	simb.	nominale (nom)	minimale (part)	
Puissance Thermique	P	9,5	3,0	kW
Puissance de chauffage de la pièce	P_{SH}	9,5	3,0	kW
Puissance de chauffage de l'eau	P_W	-	-	kW
rendement	η	88	94	%
performances de chauffage saisonnier de la pièce à puissance thermique nominale	η_S	85	-	%
indice d'efficacité énergétique	EEI	125		W
émissions de CO (à 13% d'O_2)	CO	0,0062	0,0231	%
émissions de CO (à 13% d'O_2)	CO	78	289	mg/Nm^3
émissions de NOx (à 13% d'O_2)	NO_x	143	126	mg/Nm^3
émissions d'hydrocarbures (à 13 % d'O_2)	OGC	2	18	mg/Nm^3
émissions de particules (à 13% d'O_2)	PM	5	10	mg/Nm^3
tirage (dépression foyer)	p	5	4	Pa
pression de service maximale	p_W	-		kPa
épaisseur du matériau isolant protecteur	s	0		mm
consommation d'énergie électrique auxiliaire	el	0,058	0,031	kW
consommation d'énergie électrique auxiliaire en veille	el_{SB}	0,002		kW
tension nominale	E	230		V
fréquence nominale	f	50		Hz
consommation électrique maximale	W_{max}	400		W
classe conduit de fumées	T_{class}	T200G		
charge maximale de la cheminée supportée par l'appareil	m_{chim}	20		kg
température fumées	$T_{f,g}$	215	92	°C
température des fumées relevée en aval de la buse/manchon	T_s	251	116	°C
débit massique des fumées	$\Phi_{f,g}$	6,8	2,5	g/s
combustible	-	granulés de bois		
consommation horaire combustible	m_h	2,31	0,67	kg/h
capacité du réservoir	-	16,5		kg
autonomie	-	7,0	24,5	h
tube d'évacuation des fumées	d_{out}	Ø 80		mm
entrée de l'air de combustion	-	40 x 40		mm
degré de protection IP	-	IP20		
surface chauffable à puissance certifiée (*)	-	109		m^2
poids net	m	96		kg
mode de fonctionnement continu (CON) ou intermittent (INT)	CON/INT	CON		
type d'appareil	-	Type BE		

* La valeur indiquée de surface chauffable (rapporté aux espaces avec un hauteur 2,70 m et un besoin thermique entre 32 e 33 W/m^3) est purement indicatif et elle est calculée dans le cas des espaces parfaitement isolés et un appareil installé dans la position plus favorable à la propagation uniforme du chaleur. En raison de l'infinie possibilité de situations pouvant se produire dans les installations, le FABRICANT ne garantit pas que les chiffres indiqués correspondront dans toutes les applications.

ATTENTION (POUR LE TECHNICIEN): Pour le dimensionnement des cheminées des appareils à granulés, effectué via des logiciels spécialisés, il est possible d'utiliser la pression de référence de 0 Pascal.

1.3.3 Distances de sécurité des matériaux inflammables

Dans le cas de parois recouvertes de bois ou d'autres matériaux inflammables, il faut respecter une distance de sécurité minimale, comme indiqué dans le schéma et le tableau ci-dessous.
Dans tous les cas, les distances ci-dessus devront être augmentées à proximité de meubles ou de tout autre objet particulièrement sensible à la chaleur à cause des variations thermiques que le fonctionnement de l'appareil pourrait engendrer.
Dans le cas de parois ininflammables, placer l'appareil à une distance minimale de sécurité (dnon) comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

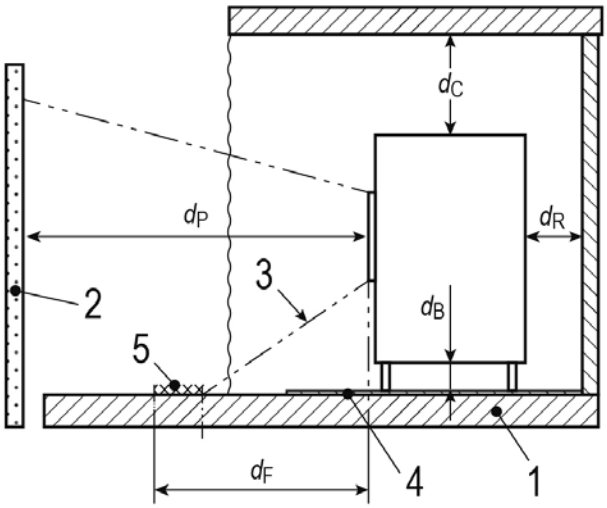

Vue de côté

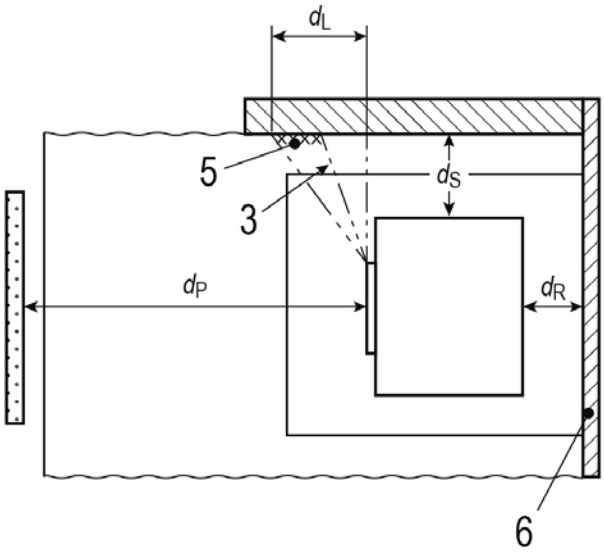

Vue du dessus

	LÉGENDE
1	sol
2	matériau inflammable devant
3	zone de rayonnement
4	plaque pour la protection du sol
5	surface rayonnée à protéger
6	surfaces inflammables

	distances de sécurité des matériaux inflammables	mm
d_R	distance à l'arrière	200
d_S	distance sur le côtés	400
d_B	distance inférieure	0
d_C	distance supérieure	750
d_P	rayonnement frontal	2000
d_F	rayonnement au sol	1500
d_L	rayonnement latéral	1500
d_{non}	*distance minimale des matériaux NON inflammables*	100

Dans le cas de sols en matériaux combustibles, il est nécessaire de placer sous l'appareil une protection adéquate (par exemple une plaque d'acier 20/10 de protection de sol).

1.4 Le combustible pellet

Le granulé de bois, aussi appelé "pellet", est fabriqué à partir de déchets et de sciure de bois non traités et sans écorce. Ces déchets sont triés, broyés et compressés pour obtenir un matériau homogène et compact grâce à la lignine, composant du bois qui permet de fabriquer des granulés sans utiliser aucun adhésif ni liant.
Son diamètre peut être compris entre 6 et 12 mm, avec une longueur comprise entre 5 à 50 mm. La densité des granulés de bois de bonne qualité varie entre 1 et 1,4 (kg / litre).

Les seuls granulés de bois à utiliser avec cet appareil sont ceux de diamètre 6 ± 1,0 mm et de longueur 3,15 ≤ L ≤ 40,0 mm (EN 17225-2 – Catégorie A1).

Différentes variétés de granulés sont disponibles sur le marché; elles affichent des caractéristiques différentes selon le mélange des bois utilisés pour leur fabrication.
Le taux d'humidité d'un granulé de bois en sortie de fabrication est très faible, entre 6% et 8%, ce qui permet d'éviter le séchage de ce combustible. Afin d'éviter toute reprise d'humidité et variations dimensionnelles, les granulés de bois doivent être stockés dans un lieu sec. En cas de reprise d'humidité, la dilatation pourrait empêcher l'approvisionnement correct du brûleur en granulés. Un taux d'humidité supérieur à celui recommandé modifie la structure moléculaire du granulé qui devient alors visqueux et difficile à brûler.

Il est INTERDIT d'utiliser des combustibles autres que le granulé de bois.

L'utilisation de granulés fabriqués à partir de déchets de produits semi-finis contenant des colles ou des vernis est INTERDITE.

Le pouvoir calorifique des granulés de bois pur est très élevé pouvant atteindre 4600 kCal/kg. Utilisé comme combustible dans un poêle de haute technologie, il permet d'atteindre un rendement très élevé.
De plus, l'écart de prix au kWh entre les granulés de bois et le fioul domestique, le gaz ou l'électricité permet de réaliser des économies de chauffage substantielles.
Les granulés de bois sont un combustible propre et écologique et grâce aux caractéristiques techniques de cet appareil, les émissions de gaz polluants sont conformes aux réglementations les plus strictes en matière de protection de l'environnement.
Les dimensions compactes de ce combustible permettent de l'acheter en sacs de 15 kg, facilitant ainsi son stockage.

Pour garantir une bonne combustion, stocker les granulés dans un lieu bien sec et correctement ventilé.

Pour le rendement calorifique et le bon fonctionnement de l'appareil le FABRICANT recommande l'utilisation d'un combustible de bonne qualité.
Les granulés de bois doivent être produites exclusivement avec de la sciure du bois pas traité, sans autres matériaux.

ATTENTION: Le chargement des pellets dans le système d'alimentation de l'appareil est influencé par les caractéristiques des pellets eux-mêmes. En introduisant différentes fournitures de pellets, vous pouvez trouver des variations de charge pouvant atteindre 20/25%, qui se traduisent par des variations de la puissance thermique introduite.
Par conséquent, il est toujours conseillé de vérifier, au premier allumage et à chaque changement d'alimentation en pellets, dans une période d'au moins 6 heures continues, que la combustion ne présente pas de tendance à éteindre ou à accumuler les pellets dans le brûleur (voir paragraphe 3.3.5).

ATTENTION: L'utilisation de granulés de mauvaise qualité contenant d'autres matériaux (maïs, coquilles de noix et noisettes etc.) ou avec des dimensions différentes de celles indiquées pourrait endommager l'appareil et entraîner la perte de la garantie-constructeur.

ATTENTION: L'utilisation de pellet qui produit beaucoup de résidues de combustion peut conduire plus rapidement l'appareil à se salir, provoquant fréquentes situations d'accumulation de pellet. Dans ce cas, il est absolument nécessaire de réduire de manière appropriée le temps entre les entretiens périodiques de type B à pas plus de 250÷300 heures d'utilisation.

1.5 Avertissements

1.5.1 Avertissements de sécurité

ATTENTION: Pour une bonne utilisation de cet appareil et des équipements électriques ainsi que pour éviter d'éventuels accidents, respecter scrupuleusement les instructions contenues dans la présente notice.

ATTENTION: Les travaux d'installation, le raccordement électrique, le contrôle du fonctionnement, l'entretien et la réparation de l'appareil doivent impérativement être réalisés par une personne qualifiée.

ATTENTION: Si un incendie devait se déclarer dans le conduit de fumée, il est nécessaire d'éteindre l'appareil, d'appeler les pompiers et ensuite contrôler si le conduit et les tuyaux présentent des dégâts visibles, et éventuellement les réparer avant de remettre l'installation de combustion en marche.

ATTENTION: cet appareil NE PEUT PAS être installé dans a conduit de fumée partagé.

ATTENTION: Touts les règlements nationaux et locaux, ainsi que les Normes Européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

ATTENTION: Touts les règlements nationaux et locaux, ainsi que les Normes Européennes doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

ATTENTION: La règlementation en matière de prévention des accidents et les instructions contenues dans la présente notice doivent être strictement respectées.

ATTENTION: Toute personne qui s'apprête à utiliser l'appareil doit avoir lu et bien compris toutes les instructions pour le bon fonctionnement de l'appareil contenues dans la présente notice.

ATTENTION: L'utilisation, le réglage et la programmation de l'appareil doivent être effectués par un adulte. Une définition erronée des paramètres de fonctionnement peut provoquer des risques pour la sécurité ou le fonctionnement de l'appareil.

ATTENTION: Toute altération ou remplacement non autorisé de composants de l'appareil peut provoquer des situations de danger pour la sécurité de l'opérateur, dégageant le FABRICANT de toute responsabilité civile et pénale.

ATTENTION: Il est conseillé de toujours veiller à la sécurité des enfants, des personnes âgées et des handicapés lors du fonctionnement de l'appareil: certaines surfaces de l'appareil peuvent atteindre des températures très élevées.

Ne pas toucher la vitre. Celle-ci est un composant de l'appareil qui permet de voir les flammes et contribue à la diffusion de la chaleur par rayonnement. La vitre est très chaude.

ATTENTION: Afin d'éviter la surchauffe de l'appareil et son arrêt éventuel il est INTERDIT de couvrir les grilles de sortie de l'air chaud à l'aide d'un linge ou de tout autre objet.

ATTENTION: Maintenir le combustible et les matériaux inflammables à une distance de sécurité de l'appareil.

ATTENTION: S'appuyer ou s'accrocher par inadvertance à la porte ouverte, pendant les phases d'entretien de l'appareil, peut provoquer le renversement de l'appareil et il est donc recommandé de prévenir ce risque et de prendre toutes les précautions, surtout en présence d'enfants, de personnes âgées ou handicapées et d'animaux.

ATTENTION: Ne jamais utiliser de liquide inflammable comme l'alcool ou l'essence pour accélérer l'allumage d'un feu de bois: c'est extrêmement dangereux. Les vapeurs d'alcool ou d'essence s'enflamment facilement et provoquent de graves brûlures.

1.5.2 Avertissements pour la gestion des anomalies dans la chambre de combustion

Le respect de toutes les instructions d'installation (selon la réglementation en vigueur), d'utilisation et d'entretien figurant dans ce manuel suffit pour assurer un bon fonctionnement de l'appareil et éviter tout inconvénient.

Les dysfonctionnements, même graves, sont dus souvent et surtout au non respect de certaines ou de la plupart des recommandations contenues dans ce manuel.

L'excès de pression dans la chambre de combustion, précédé par une présence importante et anormale de fumée sans flamme, est le phénomène le plus grave dont il importe de tenir compte et de surveiller, car il pourrait potentiellement causer la rupture de la vitre ou l'ouverture de la porte de l'appareil, entraînant le dégagement de la fumée dans la pièce.

Pour éviter ce phénomène, il est recommandé de:
- S'assurer de la propreté du brûleur avant chaque allumage.
- Retirer tout type d'encrassement ou de dépôt causés par un étalonnage incorrect de l'amenée des granulés ou par des granulés de mauvaise qualité.
- En cas d'échec d'allumage, vider et nettoyer le brûleur avant de rallumer l'appareil.
- Ne jamais charger à la main les granulés dans le brûleur et ce, aussi bien avant l'allumage que pendant le fonctionnement.
- Bien remettre le brûleur dans son siège après chaque entretien et s'assurer d'ôter tout résidu de son support.
- Éviter toute accumulation de granulés pendant le fonctionnement.
- Vérifier si au cours du fonctionnement la flamme a tendance à faiblir ou à s'éteindre.
- Retirer toute accumulation de granulés imbrûlés dans le pot de combustion suite à un "échec allumage" ou une alarme [AL 33] GRANULÉS ÉPUISÉS avant le rallumage. Pour plus de sécurité, ne versez jamais ces granulés dans la trémie.

En cas d'accumulation de granulés accompagnée d'une présence importante et anormale de fumée sans flamme, il est impératif de:
- Ne pas débrancher l'appareil de l'alimentation électrique.
- Ne pas ouvrir la porte de l'appareil.
- Ouvrir les fenêtres pour aérer la pièce où se trouve l'appareil.
- Ne pas se tenir devant l'appareil et s'en éloigner jusqu'à l'évacuation totale des fumées.

En cas d'échecs d'allumage répétés ou d'épisodes fréquents d'apparition importante et anormale de fumée sans flamme dans la chambre de combustion, il est recommandé de suspendre immédiatement l'utilisation de l'appareil et de contacter un technicien qualifié afin qu'il vérifie la fonctionnalité de l'appareil et de la cheminée.

ATTENTION: Il est INTERDIT d'utiliser et de tenter de rallumer l'appareil après un épisode de déflagration dans la chambre de combustion. Un technicien qualifié devra intervenir pour vérifier et réparer les pièces endommagées.

1.5.3 Précautions générales

ATTENTION: Cet appareil n'est destiné qu'à l'utilisation pour lequel il a été conçu et fabriqué.

ATTENTION: Cet appareil n'est pas conçu pour cuire des aliments.

ATTENTION: Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur.

ATTENTION: Ne pas utiliser l'appareil en cas d'anomalie ou de dysfonctionnement. Si l'appareil est allumé et que cela se produit, éteignez-le immédiatement en appuyant sur [ON/OFF] (voir section 3.3.2). Une fois l'appareil éteint, couper son alimentation électrique (fiche débranchée).

Afin d'éviter tout retour accidentel de fumée dans la pièce, l'utilisation de l'appareil avec la porte ouverte ou sans la vitre ou encore avec la vitre cassée est INTERDITE.

Vérifier périodiquement le bon état des carneaux de fumées.

Il est INTERDIT de nettoyer l'appareil en l'aspergeant d'eau.

Pour toute réparation il est recommandé de s'adresser à un professionnel qualifié et formé et de n'utiliser que des pièces d'origine pour remplacer les pièces endommagées.

La présente notice doit être soigneusement conservée; elle doit accompagner l'appareil tout au long de sa vie.
En cas de revente ou déplacement de l'appareil, transmettre la notice à l'utilisateur et à l'installateur suivants afin qu'ils prennent connaissance des instructions et préconisations concernant son installation et son fonctionnement.
En cas de perte, adressez-vous à votre installateur afin qu'il vous en procure un nouvel exemplaire.

1.5.4 Élimination des composants de l'appareil en fin de vie

La destruction et l'élimination de l'appareil sont à la charge exclusive et sous l'entière responsabilité du propriétaire, qui devra agir conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.

Au terme de son cycle de vie, l'appareil ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.
Il peut être déposé dans les centres de tri sélectif mis en place par les autorités communales ou chez les revendeurs fournissant ce service.

L'élimination de l'appareil par le tri sélectif (en le déposant dans des centres autorisés) permet d'éviter d'éventuelles conséquences néfastes pour l'environnement et la santé dérivant d'une élimination incorrecte, de récupérer les matériaux dont il est composé et de réaliser d'importantes économies d'énergie et de ressources.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

L'abandon de l'appareil dans des zones accessibles constitue un grave danger pour les personnes et les animaux. Son propriétaire sera tenu responsable des éventuels dommages aux personnes et aux animaux.

Au moment de la destruction, le marquage CE, le présent manuel, la déclaration d'élimination, le livret d'installation et les autres documents relatifs à cet appareil devront être conservés. Il est rappelé que l'éventuel enregistrement auprès du cadastre régional doit être supprimée.

ATTENTION: Tout abus dans le cadre de l'élimination de l'appareil expose l'utilisateur à l'application des sanctions administratives prévues par la règlementation en vigueur.

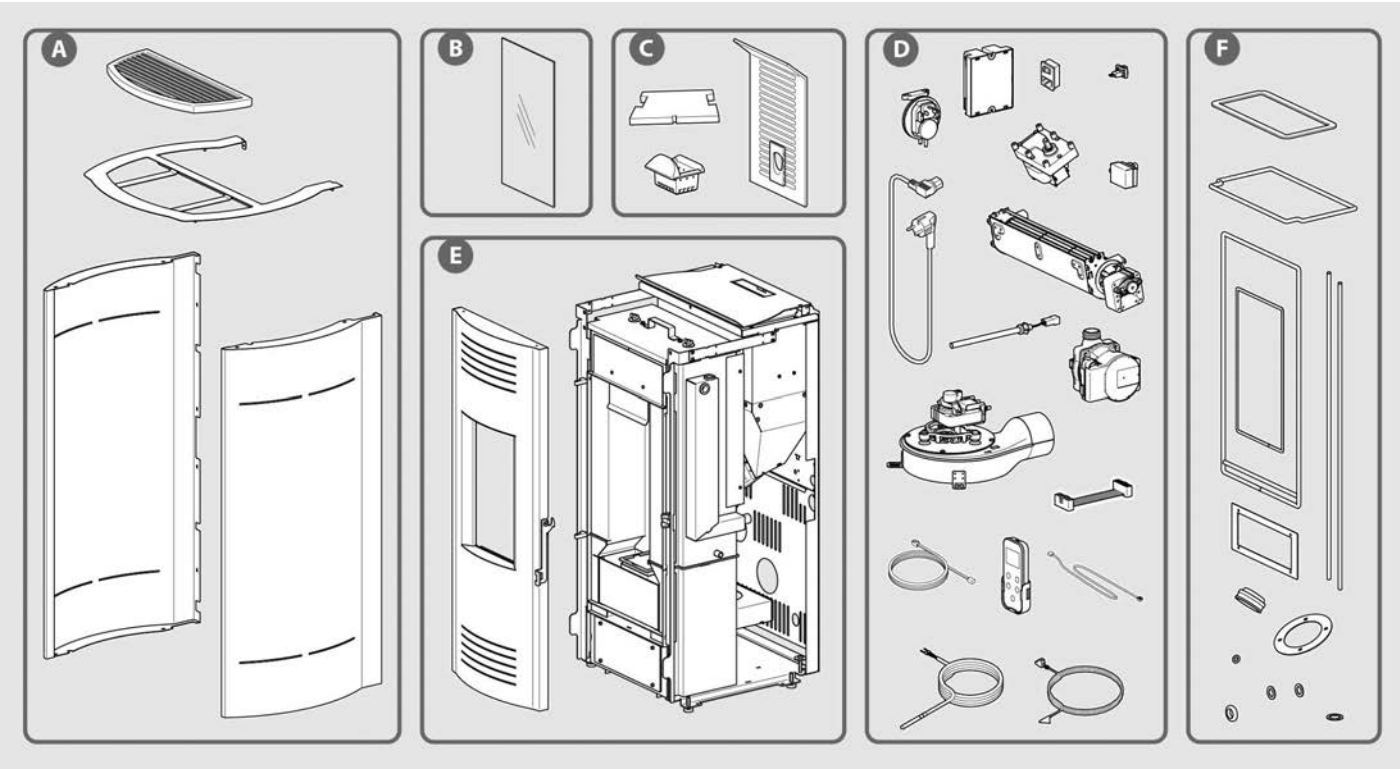

L'exemple de vue éclatée et le tableau suivant montrent et énumèrent les composants de l'appareil et les instructions pour une séparation et une élimination appropriées.
En particulier, les composants électriques et électroniques doivent être séparés et éliminés dans des centres autorisés pour cette

activité, conformément à la directive DEEE 2012/19/UE.

A. HABILLAGE EXTÉRIEUR
S'il y en a, éliminez-les séparément selon le matériau :
- métal
- verre
- tuiles ou céramiques
- pierre

B. VERRE DES PORTES
S'il y en a, éliminez-les séparément dans un conteneur à verre.

C. HABILLAGE INTÉRIEUR
S'il y en a, éliminez-les séparément selon le matériau :
- métal
- tuiles ou céramiques

D. COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
Câblage, moteurs, ventilateurs, circulateurs, écrans, capteurs, bougies d'allumage, cartes électroniques.
Éliminez-les séparément dans des centres agréés, conformément à la directive DEEE 2012/19/EU.

E. STRUCTURE MÉTALLIQUE
Éliminez-la séparément dans le conteneur des déchets métalliques.

F. COMPOSANTS NON RECYCLABLES
Poignées, joints et tuyaux en caoutchouc, silicone ou fibres, etc. Éliminez-les dans les déchets mixtes.

Informations relatives à la gestion des déchets d'appareils électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs en vertu de la Directive européenne 2012/19/CE.

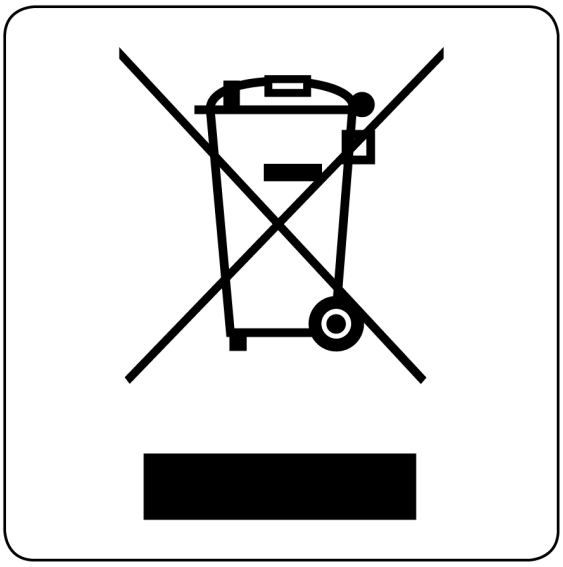

Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/CE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

1.6 Dispositifs et prescriptions de sécurité

Cet appareil est équipé des dispositifs de sécurité suivants:

- Sonde de température des fumées: elle détecte que l'allumage a eu lieu et met en route le ventilateur de convection forcée; elle indique l'éventuel arrêt non programmé de l'appareil; elle coupe l'extracteur des fumées et le ventilateur de convection forcée en fin de combustion, lors d'un arrêt programmé.
- Sonde de température du réservoir de combustible: provoque l'arrêt de l'appareil au cas où la température dépasse la température limite.
- Pressostat pour le contrôle de la dépression dans la chambre de combustion.

Il est INTERDIT de mettre les dispositifs de sécurité hors service.
Avant de rallumer l'appareil il faut au préalable éliminer les causes qui ont fait déclencher les dispositifs de sécurité.

ATTENTION: L'appareil doit être positionné de façon à permettre un accès aisé à la fiche électrique.

ATTENTION: L'appareil doit être raccordé à un conduit de fumée de dimensions appropriées et correctement isolé.

N.B. Cette section sur la sécurité a été rédigée en tenant compte des conditions normales d'utilisation de l'appareil telles que définies et spécifiées au chapitre 3.
Si l'appareil n'est pas utilisé dans les conditions décrites dans ce manuel d'instructions, le FABRICANT décline toute responsabilité pour les dommages aux personnes, aux choses et aux animaux qui pourraient survenir. Le FABRICANT décline également toute responsabilité pour les dommages aux personnes, aux choses et aux animaux causés par le non-respect des recommandations suivantes:
A) Lors des travaux d'entretien, calage, remplacement des pièces, nettoyage et réparation veiller à ce que l'appareil ne soit pas branché par un tiers.
B) Ne pas modifier et/ou ôter les dispositifs de sécurité équipant l'appareil.
C) La jonction entre l'appareil et le conduit de fumée doit être réalisée dans les règles de l'art avec des matériaux adaptés.
D) Le lieu d'installation de l'appareil doit être ventilé conformément aux prescriptions contenues dans cette notice.

1.7 L'environnement

ATTENTION: Pour assurer son bon fonctionnement, l'appareil devra être installé dans une pièce suffisamment ventilée, dans laquelle l'air nécessaire pour la combustion complète peut affluer librement, en conformité avec la réglementation concernant l'installation des appareils de chauffage.
Le débit d'air nécessaire est celui requis pour obtenir une bonne combustion et permettre la ventilation de la pièce dont le volume ne doit pas être inférieur à 20 m^3.
L'ouverture permanente pour l'arrivée de l'air frais doit être réalisée sur le mur extérieur de la pièce d'installation (pour la section minimale voir paragraphe 2.3.2) et de façon qu'elle ne peut pas être bouchée (vérifier périodiquement).
La ventilation indirecte par l'admission de l'air de pièces attenantes à celle d'installation de l'appareil est possible, pourvu que celles-ci soient ventilées directement, ne soient pas de chambres à coucher ou de salles de bain, ou soient à l'abri de tout danger d'incendie (garages, débarras, dépôts de matériaux combustibles sont donc exclus), dans le respect de la legislation locale en vigueur.
Le débit d'air nécessaire pour une bonne combustion est de 40 m^3/h.

Il est INTERDIT d'installer les appareils à l'intérieur des pièces à usage résidentiel dans lesquelles la dépression mesurée in situ entre l'environnement interne et externe est supérieure à 4 Pa. La possibilité de coexistence avec des appareils tels que hottes, systèmes de ventilation mécanique, autres générateurs de la chaleur, doit être évaluée dans les conditions de fonctionnement les plus sévères tant dans les contrôles préventifs que dans la phase d'essai d'allumage.
Une dépression à l'intérieur de la pièce où l'appareil est installé supérieure à 4 Pa peut provoquer l'aspiration de la flamme de la chambre de combustion vers le réservoir à granulés, avec le risque d'incendie du combustible qui y est contenu.

Si l'appareil fonctionne en présence de dépression à l'intérieur de la pièce dans laquelle il est installé, causée par le fonctionnement d'appareils tels que hottes, systèmes de ventilation mécanique ou autres générateurs, pendant la phase de chargement des pellets, la flamme est aspirée à travers le réservoir et peut provoquer une distillation des granulés et la formation consécutive de créosote à l'intérieur du tube de la vis sans fin.
L'apparition de ce phénomène répété dans le temps peut entraîner un blocage de la vis à l'intérieur du système de chargement et par conséquent un dysfonctionnement du générateur de chaleur.

Il est INTERDIT d'installer l'appareil dans une chambre à coucher, une salle de bain ou douche, dans une pièce équipée d'un autre appareil de chauffage (foyer, poêle, etc.) ou dans une pièce dépourvue d'entrée d'air frais.

Il est INTERDIT de positionner rideaux, étagères en bois, tapis, fauteuils, pièces de mobilier et tout autre matériau inflammable à proximité de l'appareil.
Au cas où l'appareil serait installé sur un plancher inflammable, il est recommandé d'utiliser un plateau de protection du sol en matériau ignifuge, présentant une épaisseur minimale de 2 mm et des dimensions supérieures à l'encombrement de l'appareil.

Il est INTERDIT d'installer et d'utiliser l'appareil dans des pièces où des matériaux inflammables ou explosifs ou des mélanges dont la quantité pourrait engendrer des risques d'incendie ou d'explosion sont fabriqués, produits, ou stockés.

1.8 Accessoires livrés avec l'appareil

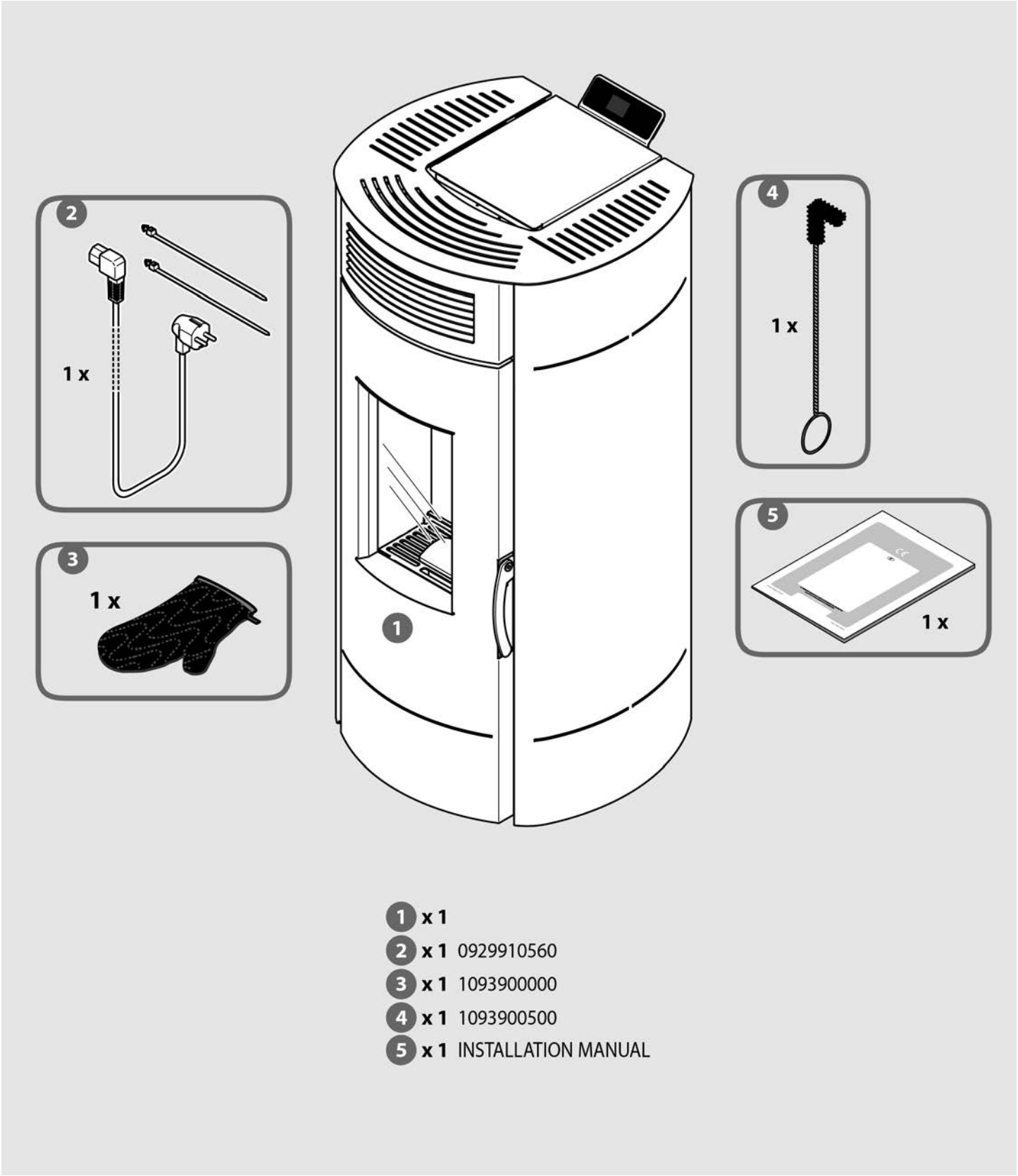

1 x 1
2 x 1 0929910560
3 x 1 1093900000
4 x 1 1093900500
5 x 1 INSTALLATION MANUAL

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble d'origine disponible auprès du FABRICANT ou de son Service d'Assistance Technique.

1.9 Fonctionnement

Cet appareil est conçu pour brûler des granulés de bois fabriqués à partir de déchets de bois séchés et compressés dans un pot de combustion en fonte (le brûleur) dans lequel la quantité de granulés et le débit d'air nécessaire pour leur combustion parfaite sont ajustés à toutes les allures de fonctionnement sélectionnées.
L'ajustement du débit d'air à la quantité de combustible dans le brûleur assure un rendement élevé de l'appareil à chaque puissance de fonctionnement. Cette fonction de régulation automatique est gérée par l'unité électronique de contrôle composée d'une carte électronique avec microprocesseur.
L'unité électronique de contrôle règle et adapte chaque fonction de l'appareil aux exigences de l'utilisateur grâce à la haute téchnologie des matériaux et des processus utilisés.
Pour chaque puissance de fonctionnement, la quantité de combustible utilisé, le débit des fumées évacuées et le débit de l'air réchauffé et distribué automatiquement dans l'environnement sont réglés en fonction de la programmation effectuée par le panneau de commande avec chronothermostat.
Pour récupérer toute la chaleur produite dans la chambre de combustion, l'échangeur de chaleur fumées / air récupère la chaleur de combustion à l'endroit le plus chaud.
L'intérieur du corps de chauffe comporte des carnaux afin de récupérer la chaleur par convection et maintenir sa température en dessous de la valeur limite.
Le ventilateur de convection forcée est de type tangentiel. Il diffuse l'air chaud dans la pièce.
L'extracteur des fumées est de type centrifuge à haute pression et haut débit. Il assure l'évacuation des fumées dans le conduit de cheminée.

2 INSTALLATION

2.1 Élimination des déchets d'emballage

N'étant pas toxiques ni nocifs les éléments qui composent l'emballage ne nécessitent de processus d'élimination particuliers. En conformité avec les lois en vigueur dans le Pays où l'appareil est installé, l'utilisateur pourra stocker, éliminer ou récycler les déchets de l'emballage.

ATTENTION: Il est dangereux de laisser le sachet en polyéthylène utilisé pour l'emballage de l'appareil à la portée des enfants.

2.2 Prescriptions pour l'installation

Le lieu d'installation doit permettre l'emploi aisé et le bon entretien de l'appareil. Le lieu d'installation doit:

- Être équipé de prises d'entrée d'air frais conformes aux prescriptions concernant l'environnement (voir paragraphe 1.7).
- Construit avec des planchers de capacité portante adéquate (vérifier le poids de l'appareil dans la fiche technique au point 1.3.2). Si la construction existante ne répond pas à cette exigence, des mesures appropriées doivent être prises (par exemple, une plaque de répartition des charges).
- Être équipé d'une prise de courant 230 V - 50 Hz normalisée à proximité de l'appareil.
- Être équipé d'une installation électrique conforme aux directives en vigueur.
- Être doté de système d'extraction des gaz conforme aux normes en vigueur, au but de garantir:
  - Tirage adéquat pour le fonctionnement correcte et sûr de l'appareil.
  - Résistance adéquate aux chocs thermiques.
  - Résistance adéquate à la corrosion provoquée par les produits de la combustion.
  - Un accès facile pour les contrôles et l'entretien périodique.
  - Une isolation adéquate de tout matériau inflammable.
- Être conforme aussi à d'autres normes éventuellement en vigueur dans le pays où a lieu l'installation.

ATTENTION : L'installation de l'appareil doit permettre un accès aisé pour le nettoyage de l'appareil lui-même, des conduits de fumées et de la cheminée.

2.3 Installation de l'appareil

ATTENTION: L'installation de l'appareil doit être réalisée exclusivement par des installateurs professionnels. Le FABRICANT n'autorise pas l'installation de ses appareils par des particuliers.

2.3.1 Positionnement de l'appareil

Avant de positionner l'appareil sur le sol, il est nécessaire de dévisser les vis qui l'ancrent à la palette (pour retirer les vis avant, ouvrez la porte).

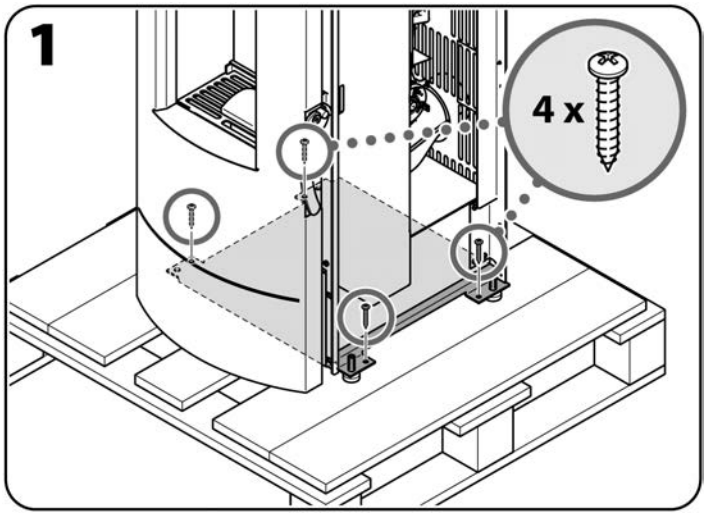

Après avoir choisi le bon endroit pour l'installation de l'appareil (voir aux paragraphes 2.3.3 et 2.3.4 les exemples se rapprochant le plus de la situation d'installation), il faut repérer l'axe du conduit de sortie des fumées (voir cotes indiquées sur la figure 2) et percer l'orifice de raccordement avant de positionner l'appareil.
Pour la réalisation du trou pour la prise d'air extérieur, se reporter au paragraphe 2.3.2.

ATTENTION: Dans le cas où le tube de raccordement de fumée traverse des matériaux inflammables, il est impératif de l'isoler à l'aide d'un isolant thermique d'épaisseur minimale 3 cm et maximale 10 cm.
De manière générale, il est conseillé d'utiliser des tubes et des conduits de fumée isolés pour éviter la condensation des fumées avant la sortie de cheminée.

ATTENTION: La chambre de combustion de l'appareil doit être constamment en dépression. Cette dépression n'est garantie que si les prescriptions concernant le bon état du conduit de fumée sont respectées. Pour le raccordement au conduit de fumée, il est nécessaire d'utiliser des tubes et des colliers d'assemblage avec des joints adaptés pour en garantir l'étanchéité.

Le positionnement de l'appareil doit être réalisé en tenant compte des prescriptions et des recommandations décrites dans les paragraphes 1.5, 1.6, 1.7 et 2.2, et permettre l'accès aisé à la fiche électrique.

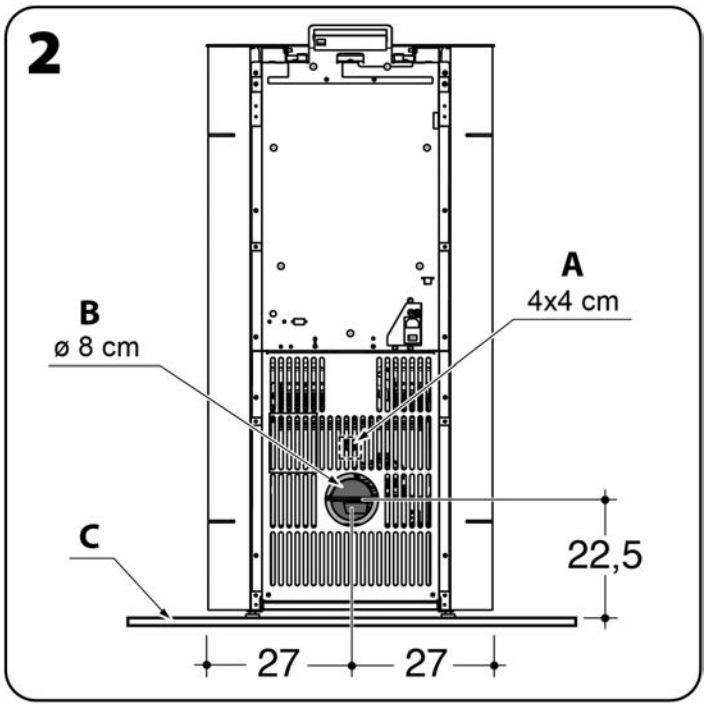

A. Entrée air de combustion
B. Sortie fumées
C. Plaque optionnelle de protection du sol en matériau ignifuge

⚠ **ATTENTION: Le raccordement au conduit de fumées doit être composé d'éléments démontables et accessibles pour permettre un ramonage périodique aisé (voir figure 3).**

N.B. Le schéma de la figure 3 illustre les conditions nécessaires à un bon fonctionnement: hauteurs - inclinaisons - trappes de visites.
L'isolation du conduit de fumées doit être définie au cas par cas pour chaque installation. Les conduits extérieurs doivent toujours être isolés.

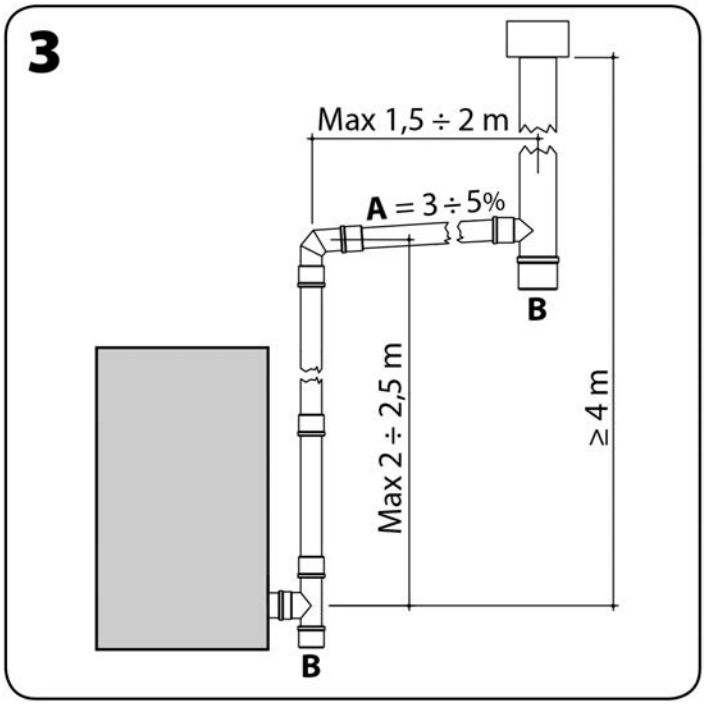

A. Inclinaison
B. Trappe d'inspection

⚠ **ATTENTION: Après avoir positionné l'appareil à l'emplacement prévu, il est possible de le soulever par les pieds réglables en l'inclinant légèrement pour régler les pieds manuellement (vissage dans le sens horaire, dévissage dans le sens anti-horaire) et permettre une mise à niveau correcte (voir figure 4). Pour incliner l'appareil en toute sécurité, la présence de deux personnes est recommandée (la première pour tenir l'appareil, la seconde pour régler les pieds). Une fois les pieds réglés, reposer l'appareil à terre avec précaution.**

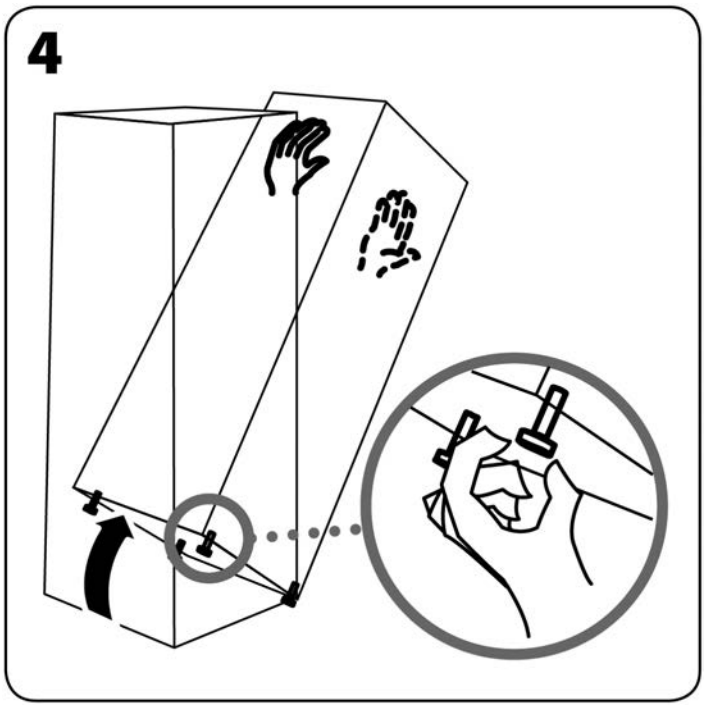

2.3.2 Prise d'air extérieur

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est recommandé de réaliser l'alimentation en air de combustion par l'extérieur.
À cet effet, percer sur la paroi extérieure une ouverture pour l'entrée d'air, d'une section de 100 cm^2 (carrotage Ø 12 cm); protéger l'ouverture avec une grille sur les parois intérieure et extérieure.

La prise d'air extérieur ne doit pas forcement être réalisée à l'arrière de l'appareil.

ATTENTION: Un débit d'air comburant de 40 m^3/h doit être assuré dans la pièce d'installation de l'appareil.

2.3.3 Raccordement de la sortie des fumées à un conduit de type traditionnel

- Les dimensions internes du conduit de fumée doivent être au minimum de 10x10 cm ou Ø 10 cm et ne doivent pas excéder 20x20 cm ou Ø 20 cm; en cas de dimensions supérieures ou d'un mauvais état du conduit de fumée (ex. fissures, isolation insuffisante, etc.), il est préconisé d'insérer à l'intérieur du conduit de fumée un tuyau inox Ø 15 cm jusqu'à la sortie du toit.
- Assurer le tirage indiqué dans la fiche technique (voir paragraphe 1.3.2).
- Prévoir une trappe de visite à la base du conduit vertical pour les contrôles périodiques et le ramonage annuel.
- Le raccordement au conduit de fumée doit être étanche (scellé ou jointé).
- Il est impératif d'installer une souche antivent et de respecter la distance "d" au faîte du toit; la distance "d" est définie par la réglementation locale en vigueur.

ATTENTION: Si un incendie devait se déclarer dans le conduit de fumée, il est nécessaire d'éteindre l'appareil, d'appeler les pompiers et ensuite contrôler si le conduit et les tuyaux présentent des dégâts visibles, et éventuellement les réparer avant de remettre l'installation de combustion en marche.

En cas de panne de l'extracteur des fumées ou d'arrêt causé par une coupure de courant, le conduit vertical extérieur assure le tirage nécessaire à l'évacuation des produits de la combustion.

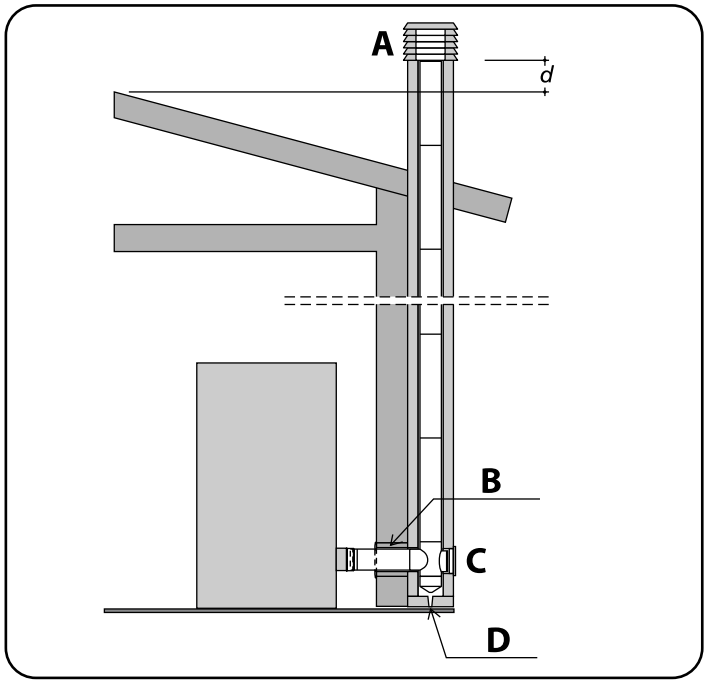

A. SOUCHE ANTIVENT
B. ISOLATION
C. TRAPPE D'INSPECTION
D. ECOULEMENT DES CONDENSATS

La valeur du tirage indiquée dans les caractéristiques techniques de l'appareil est celle qui garantit les meilleures performances thermiques de l'appareil (consommation, rendement, émissions). Ces performances reportées dans le tableau des données techniques déclarées ont été mesurées avec ce tirage lors des essais selon la norme EN 14785:2006 et ont été certifiées par l'institut d'homologation. Une valeur de tirage supérieure pourrait causer un mauvais fonctionnement de l'appareil: augmentation de la consommation de granulés, surchauffage du corps de l'appareil, bruits dans la chambre de combustion.

ATTENTION (POUR LE TECHNICIEN): Pour le dimensionnement des cheminées des appareils à granulés, effectué via des logiciels spécialisés, il est possible d'utiliser la pression de référence de 0 Pascal.

2.3.4 Raccordement de la sortie des fumées à un conduit vertical extérieur type inox calorifugé

- Utiliser un conduit vertical extérieur ayant un diamètre intérieur compris entre Ø 10 cm et Ø 20 cm.
- Assurer le tirage indiqué dans la fiche technique (voir paragraphe 1.3.2).
- Utiliser uniquement des tubes inox calorifugés (double paroi) convenablement ancrés au batîment.
- Prévoir une trappe de visite à la base du conduit vertical extérieur pour les contrôles périodiques et le ramonage annuel.
- Il est impératif d'installer une souche antivent et de respecter la distance "d" au faîte du toit; la distance "d" est définie par la réglementation locale en vigueur.

⚠ **ATTENTION: Si un incendie devait se déclarer dans le conduit de fumée, il est nécessaire d'éteindre l'appareil, d'appeler les pompiers et ensuite contrôler si le conduit et les tuyaux présentent des dégâts visibles, et éventuellement les réparer avant de remettre l'installation de combustion en marche.**

ⓘ **En cas de panne de l'extracteur des fumées ou d'arrêt causé par une coupure de courant, le conduit vertical extérieur assure le tirage nécessaire à l'évacuation des produits de la combustion.**

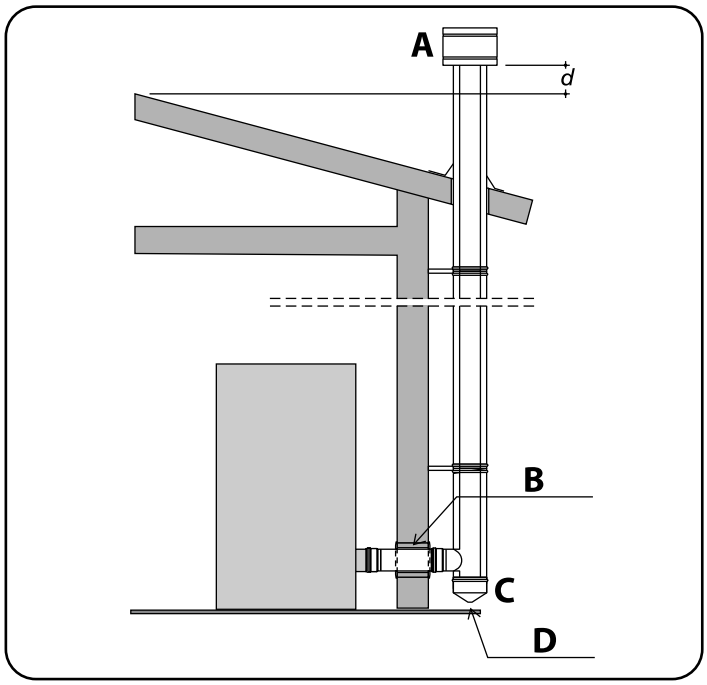

A. SOUCHE ANTIVENT
B. ISOLATION
C. TRAPPE D'INSPECTION
D. ECOULEMENT DES CONDENSATS

ⓘ **La valeur du tirage indiquée dans les caractéristiques techniques de l'appareil est celle qui garantit les meilleures performances thermiques de l'appareil (consommation, rendement, émissions). Ces performances reportées dans le tableau des données techniques déclarées ont été mesurées avec ce tirage lors des essais selon la norme EN 14785:2006 et ont été certifiées par l'institut d'homologation. Une valeur de tirage supérieure pourrait causer un mauvais fonctionnement de l'appareil: augmentation de la consommation de granulés, surchauffage du corps de l'appareil, bruits dans la chambre de combustion.**

ⓘ ATTENTION (POUR LE TECHNICIEN): Pour le dimensionnement des cheminées des appareils à granulés, effectué via des logiciels spécialisés, il est possible d'utiliser la pression de référence de 0 Pascal.

2.3.5 Branchement de l'appareil

À réaliser après le montage de l'habillage.

Insérer la fiche dans une prise de courant murale adaptée.

Ouvrir l'interrupteur d'allumage seulement si l'on désire mettre l'appareil en service.
Après l'ouverture de l'interrupteur l'appareil est alimenté en électricité.
L'allumage a lieu selon le mode de fonctionnement sélectionné (voir paragraphe 3.3.1), et éventuellement selon la programmation établie (voir paragraphe 3.3.5).

Vérifier que la quantité de combustible dans le réservoir est suffisante pour la durée de fonctionnement envisagée.

2.3.6 Positionnement de la sonde de température ambiante

À réaliser après le montage de l'habillage.

Positionner la sonde de température ambiante en un endroit où la température mesurée est représentative de celle de la pièce à chauffer (éviter de l'installer près de fenêtres ou portes).

Le bon positionnement de la sonde de température ambiante garantit le bon fonctionnement de l'appareil.

2.3.7 Démontage de l'habillage

Si à l'occasion d'une intervention de maintenance, il s'avère nécessaire d'accéder aux parties électriques et électroniques, pour retirer les éléments de l'habillage, opérer en suivant les indications suivantes.

ATTENTION: Pour votre sécurité, veuillez endosser des gants de protection.

1. Retirer le couvercle avec soin.
2. Dévisser les 2 vis situées à l'arrière qui tiennent fixés les côtés latéraux de l'habillage.
3. Retirer les côtés avec soin.

Une fois le nettoyage terminé, remonter toutes les pièces dans l'ordre inverse.

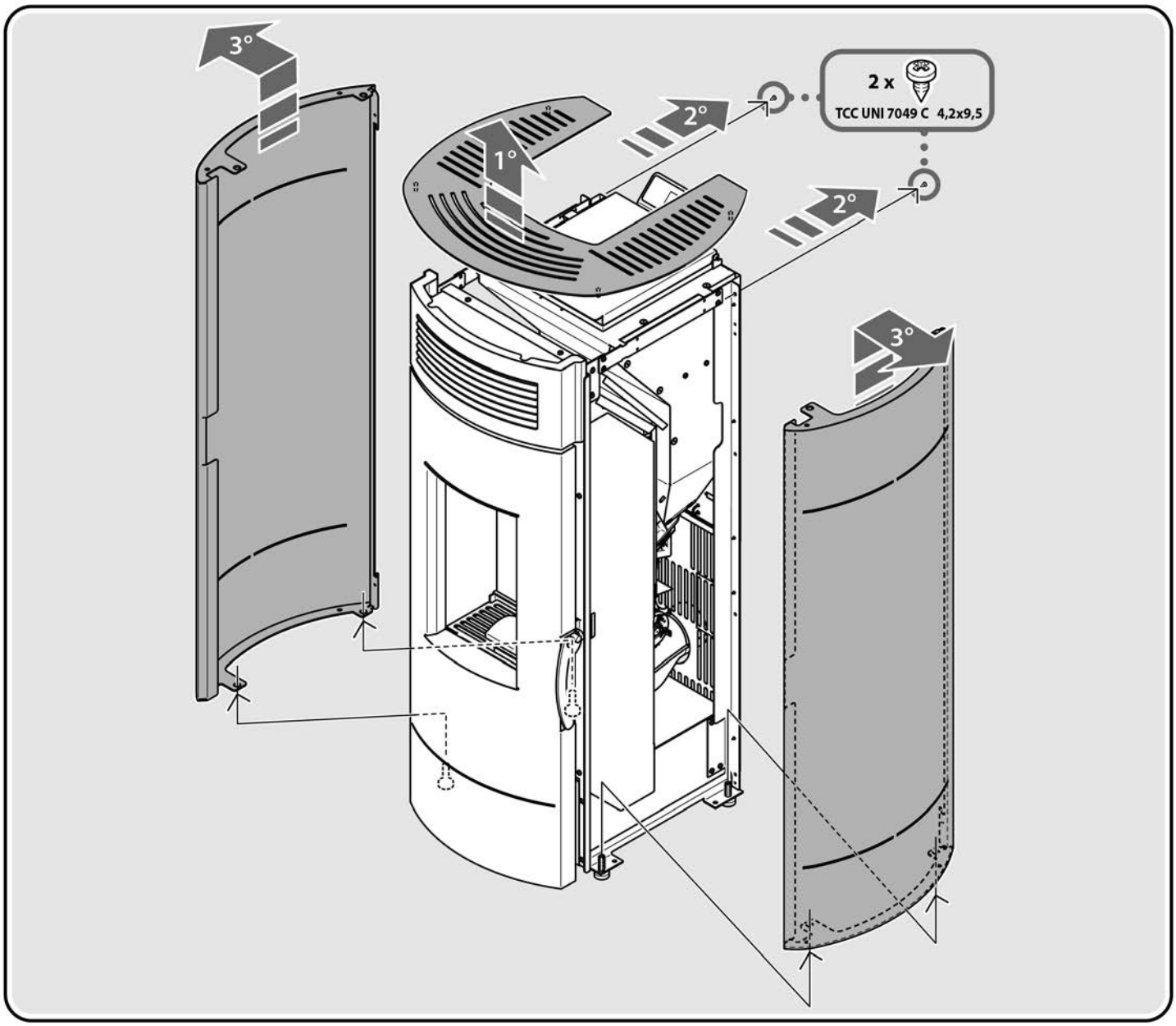

2.4 Connexion Wi-Fi

Le module Wi-Fi est intégré dans la carte électronique de l'appareil et permet de contrôler et de gérer les appareils à granulés via un smartphone/tablette iOS 7.1 ou supérieur et Android 4.0.3 ou supérieur.

ATTENTION: Avant d'utiliser le dispositif de commande module Wi-Fi lire attentivement le manuel d'utilisation et d'entretien de l'appareil.

L'objectif de cette section est de fournir les principales informations relatives à la connectivité et en particulier aux configurations des modules Wi-Fi.
L'appareil peut être géré par une APP de la façon suivante:

- A proximité du générateur, par le biais de la connexion point à point. Dans ce cas, le smartphone ou la tablette fait office de simple radiocommande.
- À distance, via une connexion Wi-Fi. Dans ce cas, l'appareil doit être connecté au réseau Wi-Fi domestique.

APPLICATION Wi-Fi
Téléchargez l'application gratuite APIFIRE sur l'App Store ou Google play en utilisant:
- Smartphone/Tablette iOS 7.1 ou supérieur,
- Smartphone/Tablette Android 4.0.3 ou supérieur.

Certains paramètres de l'application Wi-Fi peuvent ne pas être disponibles pour cet appareil.

3 EMPLOI

3.1 Contrôles et informations sur le premier allumage

Avant d'allumer l'appareil pour la première fois il faut:

- Détacher l'étiquette de la vitre et éliminer toute trace éventuelle de colle.
- Vérifier que toutes les prescriptions de sécurité sont respectées (voir paragraphes 1.5 et 1.6).
- Procéder au raccordement électrique après vérification de la tension d'alimentation sur la prise de courant (230 V~ - 50 Hz) et basculer sur ON l'interrupteur général placé sur le panneau arrière de l'appareil.
- Vérifier que l'écran du panneau de commande s'allume, ce qui indique que l'appareil est alimenté en électricité.
- Vérifier que le réservoir contient une quantité de combustible suffisante au fonctionnement de l'appareil pour la période de chauffe prévue.

Le combustible utilisé doit impérativement avoir les caractéristiques indiquées au paragraphe 1.4.

ATTENTION: Les enfants doivent être surveillés par un adulte. Ils ne doivent ni toucher les parties chaudes de l'appareil ni interférer avec son fonctionnement.

Le corps de chauffe métallique de l'appareil est revêtu d'une peinture spéciale haute température qui atteindra sa résistance thermique et sa stabilité chimique lors du premier allumage de l'appareil: une mauvaise odeur et un peu de fumée peuvent alors se dégager de l'appareil. Veiller à bien aérer la pièce lors du premier allumage. Une fois la peinture séchée, il n'y aura plus de dégagement d'odeur ni de fumée et l'appareil pourra être utilisé normalement.

3.2 Chargement des granulés de bois

Ouvrir le couvercle et remplir le réservoir de granulés de bois de Ø 6±1,0 mm et longueur 3,15 ≤ L ≤ 40,0 mm (EN 17225-2 – Catégorie A1).

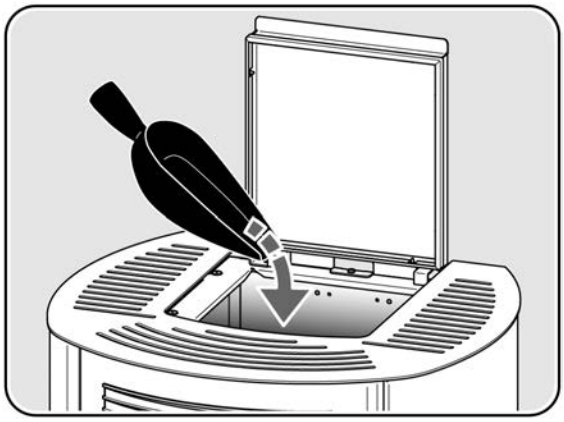

ATTENTION: Ne jamais enlever la grille de protection installée à l'intérieur du réservoir.

ATTENTION: Le pellet qui chute par inadvertance hors du réservoir pendant les opérations de remplissage peut entrer en contact avec des composants très chauds de l'appareil avec le risque d'incendie. Il est donc nécessaire d'utiliser une pelle spéciale, afin de pas appuyer le poids du sac de granulés sur l'appareil et / ou de ne pas mettre le sac en contact avec les surfaces chaudes du même.
Enlever immédiatement le pellet que est tombé hors du réservoir à l'intérieur de l'appareil, entre le réservoir et l'habillage.

ATTENTION: Pour le bon fonctionnement de l'appareil fermer toujours la porte du réservoir après le chargement en combustible.

Contrôler périodiquement le niveau des granulés dans le réservoir. Recharger le réservoir lorsque l'appareil est à l'arrêt et froid, de préférence avant le déclenchement de l'alarme sonore de niveau bas qui reste activée jusqu'à l'intervention pour remplissage.

3.3 Panneau de commande

PANNEAU DE COMMANDE

Le panneau de commande de l'appareil est équipé d'un écran lumineux à sept segments avec des icônes et quatre boutons-poussoirs, comme indiqué ci-dessous:

touche [ON/OFF].

touche [+].

touche [SET].

touche [–].

icône de flamme

icône de programme

icône de l'état Wi-Fi

icône de service

icône de ventilateur

icône de standby

3.3.1 Allumage

Avant d'allumer l'appareil, si nécessaire, nettoyer la vitre céramique de la porte (voir paragraphe 4.1.2), éliminer les résidus de la combustion précédente dans le pot de combustion et nettoyer le compartiment de la chambre de combustion (voir paragraphe 4.1.3).
Retirer les granulés de bois du réservoir, s'ils y sont restés plusieurs semaines car ils perdent leurs caractéristiques d'origine lorsqu'ils restent à l'air libre. Aspirer la sciure.

ATTENTION: Vider le réservoir à l'aide d'un aspirateur à cendres.
Ne pas retirer, même temporairement, la grille de protection positionnée sur le réservoir à granulés.

Pour activer l'appareil et allumer le panneau de commande, mettre l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil sur la position ON.

L'écran affiche le message OFF.
En appuyant une fois sur [ON/OFF], l'heure actuelle apparaît pendant quelques secondes.

ATTENTION: Pour que l'heure actuelle soit correctement mise à jour, l'appareil doit être configuré à un smartphone ou une tablette via un réseau domestique Bluetooth ou Wi-Fi, comme décrit dans les instructions de l'application Wi-Fi.

Pour la première mise en service: n'oubliez pas que la vis d'alimentation en combustible est vide, il faut donc un temps suffisant pour qu'elle se remplisse et que le pot de combustion s'alimente; pour ce faire, utiliser la fonction de préchargement décrite ci-dessous:

Fonction de précharge:
Seulement quand l'appareil est éteint et froid avec le message OFF sur l'écran, en maintenant la porte de la chambre de combustion fermée, agir simultanément sur [+] et [-] pendant au moins 3 secondes, sur l'écran apparaît le message [Load] suivi du compte à rebours d'environ 150 secondes, après quoi il doit y avoir du combustible à l'intérieur du pot de combustion, si ce n'est pas le cas répéter la fonction de précharge.

ATTENTION: Il faut toujours éliminer tout le combustible dans le pot de combustion avant de procéder à l'allumage.

Pour allumer l'appareil, maintenir la touche [ON/OFF] enfoncée. L'allumage est indiqué sur l'écran par l'activation de l'icône de la flamme, qui restera croissante de bas en haut jusqu'à la fin de la phase d'allumage, et par l'apparition de la température ambiante en degrés centigrades. Dans ces conditions, l'appareil entre dans l'état de préchauffage, la résistance (LED résistance allumée) et l'extracteur de fumée se mettent en marche.
Les anomalies éventuelles pendant la phase d'allumage sont indiquées sur l'écran et l'appareil passe en état d'alarme (voir section 3.3.6).
Lorsque l'appareil est suffisamment chaud, le ventilateur d'air ambiant se met en marche, ce qui est confirmé par l'activation de l'icône du ventilateur sur l'écran.

ATTENTION: Si l'allumage ne se produit pas, l'appareil se met en état d'alarme "Échec allumage" et le message [AL 23] ou [AL 24] apparaît sur l'écran.
Avant de procéder à un second allumage, vider complètement le pot de combustion du combustible accumulé lors de la première tentative.

IMPORTANT: Avant de programmer un nouvel allumage et dans tous les cas suivants il est impératif de vider toujours le brûleur du combustible accumulé:
– Après chaque allumage défectueux.
– Si a été programée la phase d'extinction qui interrompt la phase d'allumage.
– Au moment du réallumage de l'appareil à la suite de son arrêt pour absence de granulés.
– Après chaque alarme.

ATTENTION: Par sécurité, ne jamais remettre les granulés usagés dans le réservoir.

3.3.2 Extinction

Pour éteindre l'appareil, appuyer longuement sur [ON/OFF], le message [OFF] apparaîtra sur l'écran au lieu de la température ambiante, l'extinction est également confirmée par le changement d'état de l'icône de la flamme, qui restera décroissante de haut en bas jusqu'au refroidissement complet de l'appareil.
Lorsque l'appareil est suffisamment froid, le ventilateur d'air ambiant s'arrête, ce qui est confirmé par la désactivation de l'icône du ventilateur sur l'écran.
L'icône de la flamme disparaît lorsque l'appareil est éteint et froid.

IMPORTANT: Ne jamais arrêter l'appareil en le débranchant ou en actionnant l'interrupteur: Le court-circuitage du cycle d'arrêt peut endommager le corps de chauffe ou causer des problèmes de réallumage de l'appareil.

3.3.3 Programmation puissance maximale d'utilisation

L'appareil dispose de 11 puissances de fonctionnement (P1 = puissance minimale, P10-P20-P30-P40-P50 P60-P70-P80-P90 = puissances intermédiaires, P100 = puissance maximale) et celles-ci sont gérées automatiquement par l'appareil.
Pour modifier la puissance établie, appuyer sur [-], puis sur [+] ou [-] pour augmenter ou diminuer.
Pour confirmer la valeur définie, appuyer sur [SET]; pour quitter sans confirmer les changements effectués, appuyer sur [ON/OFF].
Il est ensuite possible de choisir entre [+] et [-] pour le fonctionnement automatique [Auto] ou normal [Norm]. En mode [Auto], lorsque la température établie est atteinte, l'appareil passe à la puissance de fonctionnement la plus faible (voir section 3.3.4); en mode [norm], l'appareil maintient la puissance de fonctionnement fixe; Appuyez sur [SET] pour confirmer votre choix.

IMPORTANT: Ne jamais arrêter l'appareil en le débranchant ou en actionnant l'interrupteur: Le court-circuitage du cycle d'arrêt peut endommager le corps de chauffe ou causer des problèmes de réallumage de l'appareil.

Sur l'écran principal et avec l'appareil allumé, une pression longue sur [+] active le mode Power qui maintient l'appareil en marche à la puissance maximale P100 pendant 30 minutes même si la température ambiante atteint la température programmée; pendant ce délai le message [Por] apparaît au lieu de la température ambiante.
Sur l'écran principal et avec l'appareil allumé, une pression longue sur [-] active le mode Eco qui maintient l'appareil en marche à la puissance P40 pendant 30 minutes; pendant ce délai le message [Eco] apparaît au lieu de la température ambiante.

3.3.4 Sélection de la température ambiante.

Pour modifier la température établie, appuyer sur [-], puis sur [+] ou [-] pour augmenter ou diminuer.
Pour confirmer la valeur définie, appuyer sur [SET]; pour quitter sans confirmer les changements effectués, appuyer sur [ON/OFF].
Lorsque la température ambiante a atteint la valeur sélectionnée, la puissance de l'appareil passe automatiquement à la valeur minimale.
Si elle est activée dans le menu, la fonction stand-by éteint l'appareil si, pendant plus de 120 secondes, la température ambiante est supérieure de +3 °C à la température programmée.
Si la température ambiante descend en dessous de la température réglée sur -1°C, l'appareil se rallume.

IMPORTANT: Ne jamais arrêter l'appareil en le débranchant ou en actionnant l'interrupteur: Le court-circuitage du cycle d'arrêt peut endommager le corps de chauffe ou causer des problèmes de réallumage de l'appareil.

3.3.5 Menu

Pour accéder au menu, maintenir appuyé [SET]. Le menu est divisé en plusieurs éléments.
Pour faire défiler le menu, appuyer sur [SET].
Pour modifier les paramètres, appuyer sur et sur [+] et [-].
Pour confirmer la valeur définie, appuyer sur [SET]; pour quitter sans confirmer les changements effectués, appuyer sur [ON/OFF].

MENU P (ACTIVATION DU PROGRAMME)
Permet d'activer [ON] et de désactiver [OFF] le programme d'allumage et d'extinction automatique en fonction du temps. L'activation du programme est confirmée par l'activation de l'icône du programme.
Le programme défini en usine comporte un horaire qui peut être modifié depuis l'application, comme indiqué ci-dessous:
Du lundi au vendredi 2 plages horaires prévues: de 06h00 à 09h00 - 22°C et de 17h00 à 22h00 - 22°C
Samedi et dimanche 1 plage horaire programmée: de 08h00 à 22h00 - 22°C.

ATTENTION: L'horloge interne de l'appareil ne se corrige que lorsqu'elle est connectée par Bluetooth ou Wi-Fi à un smartphone ou une tablette via l'application Wi-Fi; dans le cas contraire, l'activation du programme peut entraîner la mise en marche ou l'arrêt de l'appareil à des moments autres que ceux décrits ci-dessus.

ATTENTION: Après une coupure électrique ou après une période d'inactivité avec la prise de courant débranchée ou l'interrupteur principal sur arrêt, il est toujours nécessaire d'activer l'application Wi-Fi depuis un smartphone ou une tablette pour permettre à l'horloge interne de s'adapter au jour et à l'heure actuels.

MENU F (MODE DE FONCTIONNEMENT)
En appuyant sur [+] et [-] il est possible de choisir le fonctionnement automatique [Auto] ou normal [Norm]. En mode [Aut], lorsque la température établie est atteinte, l'appareil passe à la puissance de fonctionnement la plus faible (voir section 3.3.4); en mode [nor], l'appareil maintient la puissance de fonctionnement fixe; Appuyez sur [SET] pour confirmer votre choix.

MENU PL (TYPE GRANULÉS)
Cette fonction permet d'afficher et de modifier les paramètres de combustion liés à l'alimentation en granulés.

ATTENTION: Le chargement des pellets dans le système d'alimentation de l'appareil est influencé par les caractéristiques des pellets eux-mêmes. En introduisant différentes fournitures de pellets, vous pouvez trouver des variations de charge pouvant atteindre 20/25%, qui se traduisent par des variations de la puissance thermique introduite (voir paragraphe 1.4).

Au premier allumage, vérifier pendant au moins 6 heures de suite que la combustion satisfait aux critères suivants:
- Pas de tendance à l'accumulation de granulés dans le brûleur dû à un excès d'amenée ou d'un mauvais tirage.
- Pas de tendance à l'extinction de la flamme dû à un manque de granulés ou d'un tirage excessif.

Le bon fonctionnement de l'appareil dépend des conditions environnementales, notamment du tirage, du type de raccordement au conduit de fumées et du type de granulés de bois utilisé. Si l'une des tendances décrites ci-dessus est observée et après vérification de la propreté de l'appareil (voir paragraphes 4.1.3, 4.2.1 et éventuellement 4.2.2), il sera nécessaire de modifier la valeur réglée d'usine.
Les paramètres sont au total 11, organisés selon la densité et le poids spécifique du granulé de bois.
Choisir le paramètre le plus approprié, qui donne une bonne combustion, en suivant les indications suivantes:
- Dans le cas d'une tendance à l'accumulation de granulés de bois dans le brûleur, choisir un paramètre inférieur à celui actuellement utilisé, surveiller la combustion pendant au moins une heure et diminuer éventuellement le paramètre sélectionné jusqu'à ce que les conditions de combustion décrites ci-dessus soient obtenues.
- Dans le cas d'une tendance à l'extinction de la flamme, choisir un paramètre supérieur à celui actuellement utilisé, surveiller la combustion pendant au moins une heure et augmenter éventuellement le paramètre sélectionné jusqu'à ce que les conditions de combustion décrites ci-dessus soient obtenues.

Appuyer sur [+] et [-] pour modifier le pourcentage d'alimentation en granulés avec une valeur maximale de + 5 et une valeur minimale de - 5. Toute variation apportée modifie l'alimentation en granulés de toutes les puissances de l'appareil. (Paramètre par

défaut = 0).
Pour confirmer la valeur définie, appuyer sur [SET]; pour quitter sans confirmer les changements effectués, appuyer sur [ON/OFF].

ATTENTION: Il est recommandé de régler correctement la valeur de ce paramètre. A défaut, l'extinction de la flamme pourrait causer une distillation du combustible à l'intérieur du brûleur et provoquer une déflagration dans la chambre de combustion au moment de l'ouverture de la porte.

MENU S (STAND-BY)
Il permet d'activer [ON] et désactiver [OFF] la fonction stand-by qui éteint l'appareil si, pendant plus de 120 secondes, la température ambiante est supérieure de +3 °C à la température programmée. Si la température ambiante descend de -1°C en dessous de la température établie, l'appareil se remet en marche. Pour activer ou désactiver, appuyez sur [+] et [-].
L'activation de la fonction stand-by est confirmée par l'activation de l'icône de stand-by.
Pour confirmer la valeur définie, appuyer sur [SET]; pour quitter sans confirmer les changements effectués, appuyer sur [ON/OFF].
Lorsque la fonction stand-by est active, si la température ambiante atteint la température définie, l'icône de stand-by clignote.

MENU T (THERMOSTAT)
Cette fonction permet d'allumer et d'éteindre l'appareil en raccordant un contact sec (thermostat ou interrupteur externe) sur la borne prévue à cet effet, sur la carte électronique de l'appareil (voir paragraphe 5.2).
Pour activer ou désactiver, appuyez sur [+] et [-].
Pour confirmer la valeur définie, appuyer sur [SET]; pour quitter sans confirmer les changements effectués, appuyer sur [ON/OFF].
L'activation de la fonction thermostat est confirmée par l'apparition de l'état du contact externe au lieu de la température ambiante: [Ton] indique un contact externe fermé, [Toff] indique un contact externe ouvert.

Si vous voulez que l'appareil s'éteigne avec le contact externe ouvert, vous devez activer la fonction stand-by, sinon, avec la fonction stand-by désactivée, l'appareil restera allumé à la puissance minimale.

3.3.6 Signaux d'alarme

ATTENTION: Il faut toujours éliminer tout le combustible présent dans le pot de combustion avant de procéder à un nouvel allumage; si une alarme entraîne également l'arrêt de l'appareil, le message [CLr] s'affiche sur l'écran pour vous rappeler de le faire.

En cas de dysfonctionnement, le dispositif intervient et signale l'irrégularité par des signaux acoustiques.

A chaque alarme, l'appareil s'étient immédiatement.

L'état d'alarme est atteint après le temps défini par la carte électronique, sauf pour l'alarme BLACK-OUT, et peut être réinitialisé en appuyant sur [ON/OFF].

ATTENTION: Après chaque alarme, il faut toujours attendre le refroidissement complet de l'appareil, ce n'est que seulement après que vous pouvez débrancher celui-ci en plaçant sur ARRÊT l'interrupteur situé à l'arrière et, s'il est nécessaire de procéder à un entretien, débrancher la prise électrique. Après avoir suivi les indications pour apporter les solutions préconisées, vous pouvez alors procéder au redémarrage, en plaçant sur MARCHE l'interrupteur situé à l'arrière et avoir préalablement attendu que l'appareil se mette de nouveau en position ARRÊT.

Le déclenchement d'une alarme peut être causé par une panne de l'appareil. Dans ce cas, si l'appareil ne se remet pas en marche correctement après application des consignes de solutions à apporter, il est nécessaire de faire intervenir un technicien qualifié pour effectuer une intervention de dépannage et pour déterminer les causes du déclenchement de l'alarme.

ALARME [AL 01] SURCHAUFFE SECURITE THERMIQUE:
Il signale une température trop élevée de la trémie de granulés de bois détectée par la sonde.
Cette alarme se déclenche lorsque le thermostat de sécurité générale détecte une température supérieure au seuil de déclenchement de celle-ci. Le thermostat, branché en série entre l'alimentation et l'appareil, arrête le fonctionnement de la vis d'alimentation, et l'appareil se met en alarme (diode d'alarme allumée).
Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.
Une fois terminée la phase d'extinction il est nécessaire de:
- ❍ Éteindre l'appareil en appuyant longuement sur [ON/OFF].
- ❍ Mettre sur OFF l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil.

Lorsque l'appareil est complètement refroidi, la sonde se réinitialise.
Solution: Si le défaut est temporaire, l'appareil reprend son fonctionnement normal; si le défaut persiste, il faut avoir l'intervention d'un technicien pour dèmarrer l'appareil et vérifier la cause de l'alarme.

⚠ ATTENTION: Afin d'éviter la surchauffe de l'appareil et son arrêt éventuel il est INTERDIT de couvrir les grilles de sortie de l'air chaud à l'aide d'un linge ou de tout autre objet.

ALARME [À 03] SURTEMPÉRATURE DE LA CARTE ÉLECTRONIQUE:
Il signale que la température de la carte électronique a dépassé la limite de sécurité à cause de:
- ❍ D'un mauvais entretien extraordinaire de nettoyage de l'appareil.
- ❍ D'un étalonnage incorrect de la combustion.
- ❍ Un local d'installation de volume insuffisant ou insuffisamment ventilé.
- ❍ Non-respect des distances prescrites par rapport aux murs ou aux objets.

Solution: Dans le premier cas, il faut procéder aux entretiens périodiques (voir les sections 4.1.3 et 4.2); Dans le second cas, il est nécessaire de diminuer le paramètre du menu [PL] type de pellet (voir paragraphe 3.3.5).
Une fois terminée la phase d'extinction il est nécessaire de:
- ❍ Éteindre l'appareil en appuyant longuement sur [ON/OFF].
- ❍ Mettre sur OFF l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil.

Solution: Si le défaut est temporaire, l'appareil reprend son fonctionnement normal; si le défaut persiste, il faut avoir l'intervention d'un technicien pour dèmarrer l'appareil et vérifier la cause de l'alarme.

ALARME [AL 04] SONDE AMBIANTE 1:
Il signale l'éventuelle casse ou le mauvais fonctionnement de la sonde de température ambiante.
*Solution: En cas de répétition de l'anomalie, nous conseillons de faire intervenir un technicien SAV qualifié pour analyser le dysfonctionnement et y remédier.

ALARME [À 07] SONDE DE TEMPÉRATURE DE FUMÉE:
Il signale des pannes ou défauts de fonctionnement dans la sonde pour la détection de la température des fumées.
*Solution: En cas de répétition de l'anomalie, nous conseillons de faire intervenir un technicien SAV qualifié pour analyser le dysfonctionnement et y remédier.

ALARME [AL 16] EXTRACTEUR DE FUMÉES:
Il signale la présence de pannes ou de dysfonctionnements sur l'extracteur de fumées.
*Solution: En cas de répétition de l'anomalie, nous conseillons de faire intervenir un technicien SAV qualifié pour analyser le dysfonctionnement et y remédier.

ALARME [AL 19] TEMPÉRATURE FUMÉES ÉLEVÉE:
Il signale une température des fumées de combustion trop élevée du fait:
- ❍ D'un mauvais entretien extraordinaire de nettoyage de l'appareil.
- ❍ D'un étalonnage incorrect de la combustion.

Solution: Dans le premier cas, il est nécessaire d'effectuer les entretiens extraordinaires (voir paragraphes 4.1.3 et 4.2); dans le second cas, il est nécessaire diminuer le paramètre d'étalonnage (voir paragraphe 3.3.5).
Une fois terminée la phase d'extinction il est nécessaire de:
- ❍ Éteindre l'appareil en appuyant longuement sur [ON/OFF].
- ❍ Mettre sur OFF l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil.

Solution: Si le défaut est temporaire, l'appareil reprend son fonctionnement normal; si le défaut persiste, il faut avoir l'intervention d'un technicien pour dèmarrer l'appareil et vérifier la cause de l'alarme.

ALARME [AL 23] et ALARME [AL 24] ALLUMAGE RATÉ:
Il signale l'allumage manqué de l'appareil.
Solution: Éteindre l'appareil en appuyant longuement sur [ON/OFF].
Vérifier que le brûleur et la partie d'en dessous ne sont pas encrassés (voir paragraphe 4.1.3). Le combustible présent dans le brûleur doit toujours être enlevé.

ALARME [AL 25] FLAMME IRRÉGULIÈRE:
Elle signale une flamme irrégulière pendant la stabilisation de la phase d'allumage.
Solution: Une fois la phase d'extinction terminée, vérifier que le brûleur et la partie d'en dessous sont propres (voir paragraphe 4.1.3). Tout le combustible présent dans le brûleur doit toujours être enlevé; vérifier par ailleurs que les granulés de bois dans le réservoir ne sont pas épuisés et recharger le cas échéant avant de redémarrer l'appareil.

ALARME [AL 27] et ALARME [AL 32] PRESSOSTAT:
Il signale une surpression dans le conduit d'évacuation des fumées, que la porte de la chambre de combustion est ouverte ou que la pièce où l'appareil est installé est en dépression (pièces avec extracteurs ou avec VMC non calibré) ou que le couvercle de récupération de l'échangeur est ouvert. Le pressostat coupe la vis sans fin en étant connecté électriquement en série et l'appareil signale l'état d'alarme.
Le message s'affiche à l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.
Solution: Si la surpression est temporaire, l'appareil reprend son fonctionnement normal dès sa disparition; si elle persiste, vérifier que le conduit d'évacuation des fumées n'est pas obstrué, que la porte est fermée avec les joints conformes, que l'environnement n'est pas placé en dépression et que le couvercle de récupération de la poussière de l'échangeur est fermé.

ALARME [oooo] COUPURE ÉLECTRIQUE:
Alors qu'il se trouve en fonctionnement, l'appareil est susceptible de manquer d'énergie électrique. Lorsqu'il est remis en marche, si la période de coupure électrique est inférieure à 30 secondes, l'appareil se remet en mode TRAVAIL. Dans le cas contraire il se met en alarme.
Le message défile sur l'écran et l'appareil se met en alarme et déclenche l'extinction.
Solution: Éteindre l'appareil en appuyant sur [ON/OFF] et mettre l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil sur OFF.

⚠ **IMPORTANT: A chaque fois qu'une alarme provoque aussi l'extinction de l'appareil, avant de programmer un nouvel allumage il est impératif de vider le brûleur du combustible accumulé.**

ALARME [AL 33] GRANULÉS DE BOIS ÉPUISÉS:
Il signale que les granulés de bois dans le réservoir sont épuisés.
Solution: Éteindre l'appareil en appuyant longuement sur [ON/OFF].
Recharger le réservoir avant tout nouvel allumage.
Il est nécessaire d'enlever toujours tous le combustible dans le brûleur.
N.B. Si une tendance à l'extinction apparaît pendant la combustion, corriger et diminuer le paramètre d'étalonnage.

ALARME [À 34] ERREUR DE LA CARTE ÉLECTRONIQUE:
Elle signale la présence de défauts ou de dysfonctionnements dans la carte électronique.
*Solution: En cas de répétition de l'anomalie, nous conseillons de faire intervenir un technicien SAV qualifié pour analyser le dysfonctionnement et y remédier.

3.3.7 Signal de SERVICE

ⓘ Pour garantir le bon fonctionnement de l'appareil, il faut procéder aux entretiens périodiques, en fonction des heures de fonctionnement et de la quantité de combustible brûlé. Lorsque 2000 heures de fonctionnement ont été atteintes, l'icône SERVICE apparaît sur l'écran du panneau de commande, indiquant la nécessité d'un entretien périodique par un technicien qualifié.

4 ENTRETIEN

4.1 Entretiens courants

L'appareil ne gardera ses performances thermiques et mécaniques que s'il est nettoyé et entretenu correctement et régulièrement, comme décrit dans les paragraphes qui suivent.

ATTENTION: Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutés après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).
Le nettoyage et la maintenance à effectuer par l'utilisateur ne doit pas être effectuée par des enfants sans surveillance.

4.1.1 Nettoyage de l'écran et des pièces de revêtement externe

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et sec, en n'utilisant ni produit nettoyant ni produit chimique.

4.1.2 Nettoyage de la vitre céramique

À effectuer si elle est souillée.

La fréquence des nettoyages de la vitre céramique est directement liée au type et à la qualité du combustible et aux conditions d'utilisation de l'appareil.

1. Pour nettoyer correctement la vitre, utiliser un nettoyant spécial pour
2. vitres d'insert et poêles; pulvériser un chiffon doux d'une petite quantité de nettoyant et frotter les surfaces encrassées.

Ne jamais pulvériser le nettoyant directement sur la vitre céramique.

L'utilisation d'éponges ou de chiffons abrasifs pour nettoyer la vitre est strictement INTERDIT. Ils pourraient rayer la vitre de manière irréversible.

ATTENTION: Après avoir nettoyé la vitre, refermer soigneusement la porte de l'appareil.

4.1.3 Entretiens courants de type A

À effectuer au moins 2 fois par semaine ou quotidiennement selon les conditions d'utilisation de l'appareil.

L'expérience apprendra à l'utilisateur avec quelle fréquence nettoyer et entretenir son appareil.

ATTENTION: Les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil ne doivent débuter qu'après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).

L'entretien augmente à proportion de la durée et de la puissance de fonctionnement de l'appareil.

ATTENTION: Par sécurité, avant de nettoyer l'appareil, veiller à ce que les cendres soient complètement froides. Utiliser un aspirateur pour les éliminer.

Pendant le fonctionnement de l'appareil, de petites quantités de combustible pourraient s'échapper du brûleur sans compromettre la sécurité de l'appareil. Ce combustible doit être éliminé pendant les opérations d'entretien.

Le programme d'entretien régulier de type A est le suivant:

1. Ouvrir délicatement la porte de l'appareil, de façon à éviter de déplacer les cendres accumulées dans la chambre de combustion.
2. Ôter la grille [G].
3. Ôter le brûleur [B].

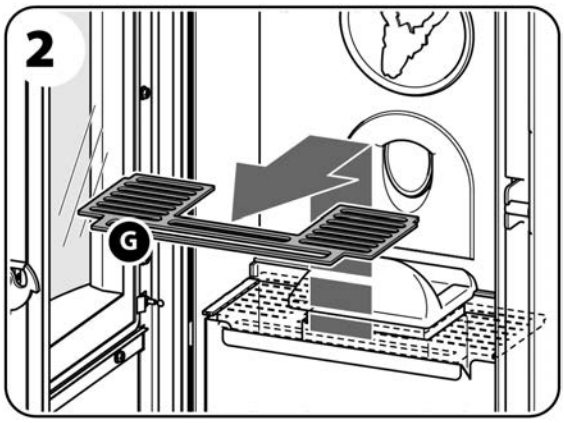

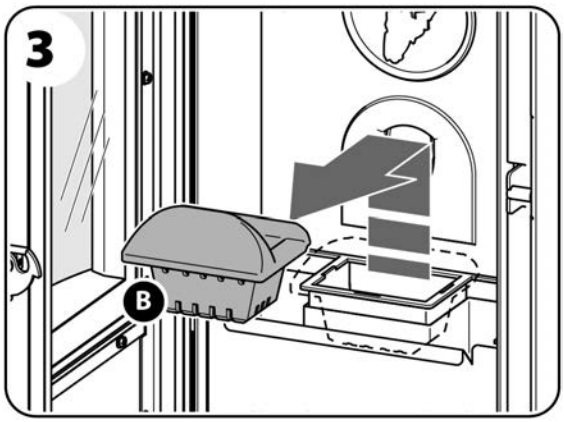

4a. Nettoyer le brûleur [B] à l'aide d'un aspirateur et d'une brosse en acier,
4b. afin d'éliminer les cendres et la suie qui pourraient causer l'obstruction des passages d'air.

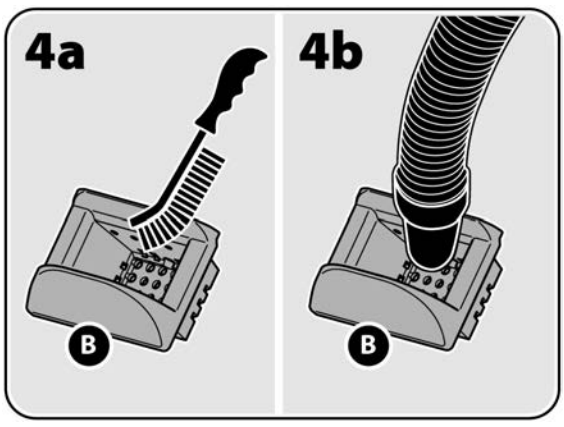

5. Retirer le cendrier de la chambre de combustion [H] pour le vider.

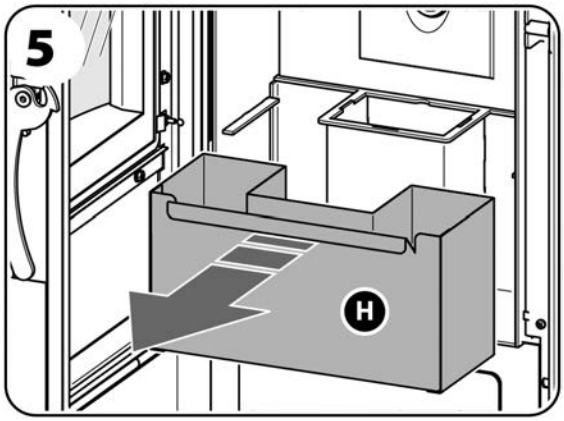

6. En utilisant un aspirateur suffisamment puissant (1000÷1300 W), aspirer les cendres déposées dans la chambre de combustion et le décendrage du brûleur.

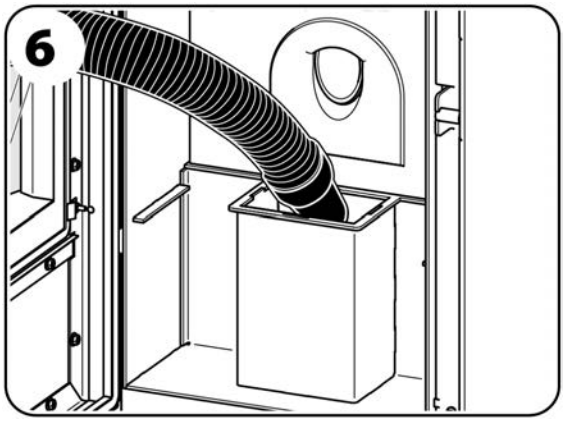

7. Aspirer les cendres accumulées dans le compartiment du cendrier.

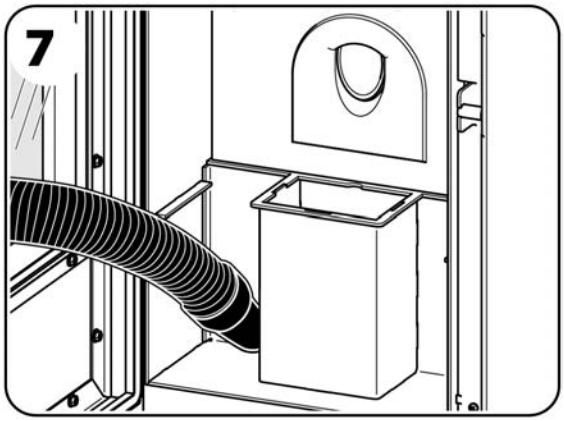

8. Aspirer soigneusement toute la cendre qui s'est déposée sur la porte.

Après le nettoyage, remettre les éléments en place en suivant l'ordre inverse des actions décrites ci-dessus.

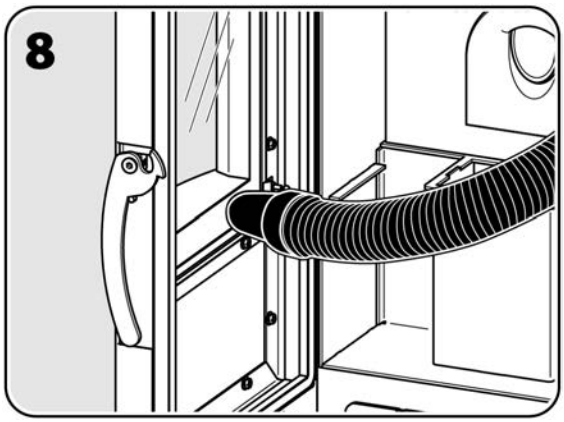

⚠ **ATTENTION! Veiller à repositionner correctement le brûleur afin d'éviter des échecs d'allumage en présence d'un excès de pression potentiel dans la chambre de combustion et d'une accumulation de granulés.**

4.2 Entretiens périodiques

La mise en oeuvre rigoureuse du programme des nettoyages périodiques (de type B et C) est nécessaire pour conserver à l'appareil ses caractéristiques thermiques et fonctionnelles dans le temps. La même attention sera portée au système d'évacuation des fumées.

⚠ **ATTENTION: Après environ 150 heures d'utilisation, ou après une consommation de combustible d'environ 200 Kg, il est recommandé de vérifier et, si nécessaire, de nettoyer les tubes de raccordement et le conduit de fumée à l'aide des trappes prévues à cet effet, ou en l'absence de trappe, en démontant les parties amovibles.**

4.2.1 Entretiens périodiques de type B

L'entretien suivant est à rajouter à l'entretien régulier de type A après env. 350 à 400 heures d'utilisation, ou après la consommation d'environ 500 à 600 kg de combustible.

⚠ **ATTENTION: L'utilisation de pellet qui produit beaucoup de résidues de combustion peut conduire plus rapidement l'appareil à se salir, provoquant fréquentes situations d'accumulation de pellet. Dans ce cas, il est absolument nécessaire de réduire de manière appropriée le temps entre les entretiens périodiques de type B à pas plus de 250÷300 heures d'utilisation.**

⚠ **ATTENTION: Les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil ne doivent débuter qu'après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).**

⚠ **ATTENTION: Par sécurité, avant de nettoyer l'appareil, veiller à ce que les cendres soient complètement froides. Utiliser un aspirateur pour les éliminer.**

Le programme d'entretien périodique de type B est le suivant:

1. Saisir la plaque [P] des deux mains, la soulever, l'incliner légèrement et la retirer, en faisant attention à ne pas heurter le corps de l'appareil.
2. Nettoyer bien tout le dos de l'échangeur de chaleur à volets [S] avec un écouvillon à 90° et aspirer la suie.
3. Dévisser et retirer les 4 vis à six pans creux qui maintiennent en place le couvercle du compartiment de collecte des poussières de l'échangeur [V]. Retirer le couvercle du compartiment de collecte des poussières de l'échangeur [V].

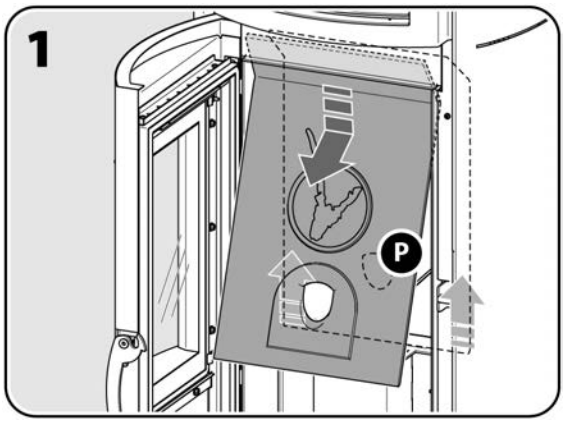

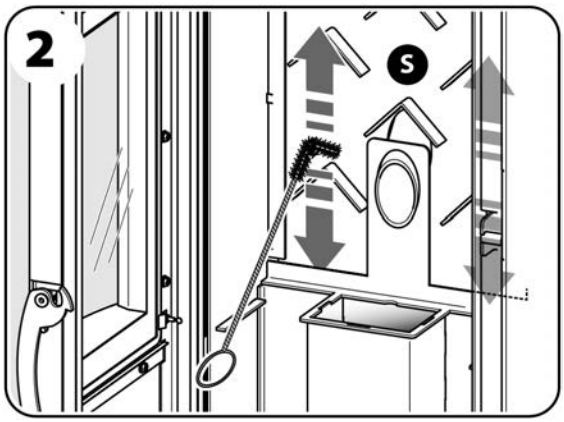

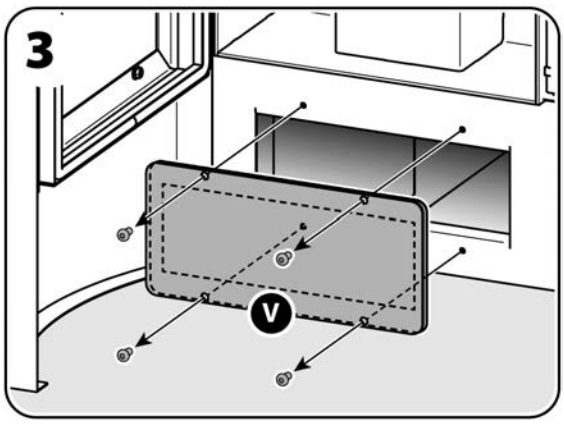

4. Enlever la suie avec une pelle, puis aspirer bien la suie et les cendres restées dans le bac à poudres de l'échangeur à l'aide d'un aspirateur.

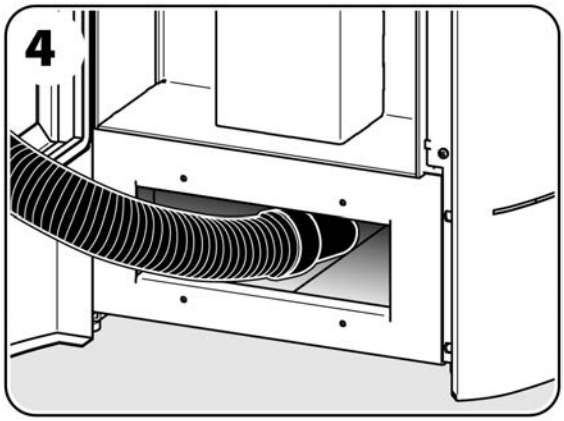

5. Pour un nettoyage complet, retirer le composant du "Kit déflecteur des fumées" situé à l'intérieur du compartiment de collecte des poussières de l'échangeur retirer le composant du "Kit déflecteur des fumées" situé

Après le nettoyage, remettre les éléments en place en suivant l'ordre inverse des actions décrites ci-dessus.

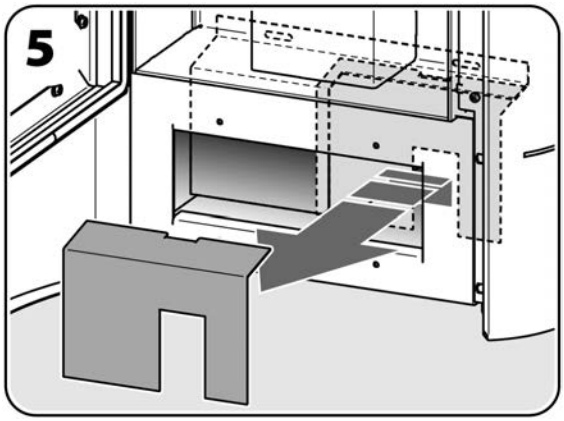

4.2.2 Entretiens périodiques de type C

À effectuer en fin de saison ou lorsque l'on a atteint les 2000 heures de fonctionnement en plus des entretiens récurrents de type A et des entretiens périodiques de type B.

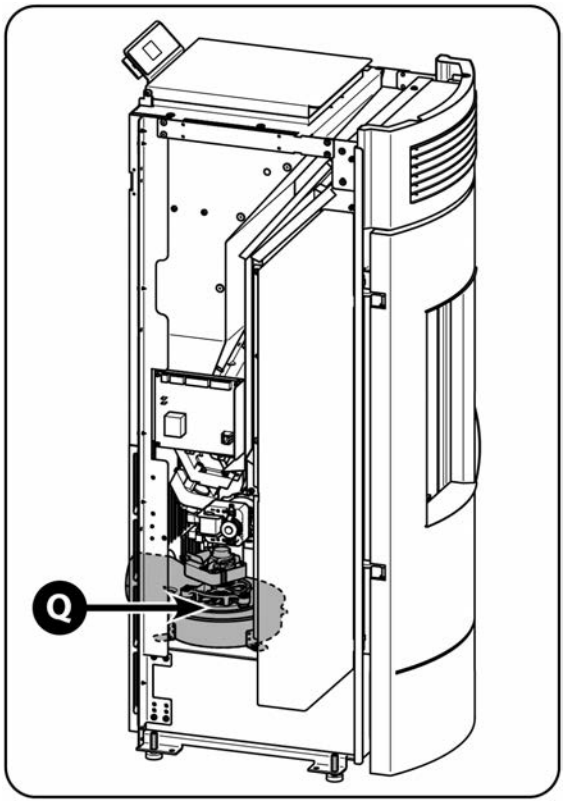

Le but de cet entretien périodique de type C est de nettoyer l'extracteur de fumées [Q] et son logement et de nettoyer la partie inférieure de l'échangeur de chaleur de manière encore plus approfondie et facile.
Cette opération doit être effectuée du côté droit de l'appareil après avoir enlevé le revêtement externe.

ATTENTION: Cette opération doit être effectuée par un technicien qualifié, qui jugera de la nécessité de retirer l'extracteur de fumées pour le nettoyer.

ATTENTION: Les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil ne doivent débuter qu'après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (fiche débranchée).

ATTENTION: Par sécurité, avant de nettoyer l'appareil, veiller à ce que les cendres soient complètement froides. Utiliser un aspirateur pour les éliminer.

4.2.3 Contrôle des joints

Lors de l'entretien effectué par le technicien qualifié à la fin de la saison de chauffe, vérifier également l'état des joints de la porte et de toutes les autres pièces démontables.
En règle générale, les joints doivent être remplacés après un, deux ou trois ans, selon l'appareil, la fréquence de son emploi, etc.
Les joints doivent toujours garder leurs caractéristiques d'élasticité et doivent être remplacés immédiatement, s'ils se trouvent vitrifiés.

4.2.4 Ramonage des conduits de fumée

La formation de dépôts de suie est inévitable, même en utilisant des appareils et des conduits de fumée très performants; afin d'éliminer les dépôts de suie, il est indispensable d'effectuer un ramonage périodique du conduit de fumée.
Le ramonage doit être effectué au moins une fois par an par un professionnel ou plus souvent, si l'emploi de l'appareil est quotidien et que le combustible a des caractéristiques inférieures à celles indiquées au paragraphe 1.4.
Faire inspecter l'intérieur du conduit par un ramoneur professionnel, dont vous pouvez demander l'adresse à votre installateur.
Le ramonage permet d'éviter la corrosion du conduit de fumée et garantit la bonne performance de votre installation, conditions indispensables pour votre sécurité.

Peu avant le début d'une nouvelle saison de chauffe, en particulier dans les résidences secondaires, il est recommandé d'inspecter les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée, même s'ils ont déjà été ramonés afin de vérifier qu'ils ne sont pas obstrués par des nids d'oiseaux, d'insectes ou de petits mammifères.

4.3 Mise hors service

En fin de saison de chauffe, peu avant la mise hors service de l'appareil et les travaux d'entretien périodique, utiliser l'appareil jusqu'à vider complètement le réservoir.

⚠ **IMPORTANT: Pendant la période où l'appareil n'est pas utilisé il doit être débranché.**

4.4 Pannes / Causes / Solutions

L'appareil n'est pas alimenté en électricité:
- Le câble électrique est endommagé ou débranché de la prise de courant.
- Le fusible situé à l'intérieur de la carte électronique pourrait avoir sauté (voir paragraphe 4.4.1).

Suite d'allumages manqués:
- Les joints de la porte sont en mauvais état.
- La chambre de combustion n'a pas reçu l'entretien préconisé (voir paragraphe 4.1.3).
- La résistance d'allumage ou la sonde de température des fumées pourraient avoir sauté (dans ce cas veuillez contacter le service après-vente).

La ventilation ne fonctionne pas:
- Le ventilateur pourrait avoir sauté ou grippé (dans ce cas veuillez contacter le service après-vente).

Le brûleur se remplit d'une quantité excessive de granulés qui débordent:
- Il peut s'avérer nécessaire de devoir modifier les paramètres de combustion liés à l'alimentation en granulés (voir paragraphe 3.3.5 - Menu PL).
- Les orifices du brûleur pourraient être encrassés (voir paragraphe 4.1.3, figure 3).
- L'appareil n'a pas reçu l'entretien préconisé (voir paragraphes 4.1.3 et 4.2). Si le pellet utilisé produit beaucoup de résidues de combustion, il est absolument nécessaire de réduire de manière appropriée le temps entre les entretiens périodiques de type B à pas plus de 250÷300 heures d'utilisation.
- Les joints de la porte sont en mauvais état.
- L'air de combustion pourrait ne pas être suffisante (si le problème persiste même après le nettoyage de l'appareil, veuillez vous adresser au service après-vente).
- Le moteur pour l'évacuation des fumées pourrait ne pas fonctionner correctement (dans ce cas veuillez vous adresser au service après-vente).
- Le combustible est humide.
- L'orifice d'entrée d'air de combustion est obstrué.

Il y a de la fumée dans la pièce:
- Les joints sont en mauvais état.
- Dans le cas où dans la même pièce un autre appareil de type poêle, foyer fermé, cuisinière à bois ou hotte aspirante est en fonctionnement ou simplement installé (foyer ouvert), son tirage peut réduire ou compromettre celui de l'appareil.
- L'appareil n'a pas reçu l'entretien préconisé (voir paragraphes 4.1.3 et 4.2).
- Le système d'évacuation des fumées (raccord et conduit de fumée) est sale ou non-étanche.
- Le raccordement au conduit de fumée n'est pas conforme aux règles de l'art.
- Les dimensions du conduit de fumée pourraient ne pas être conformes aux prescriptions contenues dans la présente notice (voir paragraphes 2.3.3 et 2.3.4).
- S'il s'agit des premiers allumages, c'est le vernis sur l'appareil qui dégage une mauvaise odeur; il suffit de bien aérer la pièce.
- Des obstacles éventuels (arbres, édifices) dépassent en hauteur la sortie du toit et gênent l'évacuation correcte des fumées.
- Le tirage dans le conduit de fumée n'est pas suffisant.

4.4.1 Remplacement du fusible

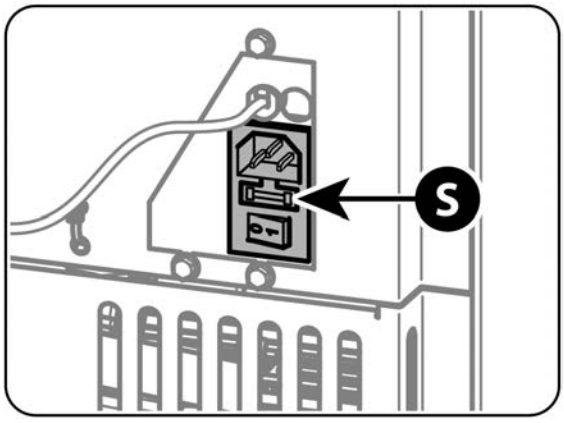

Ayant ouvert l'interrupteur d'allumage situé à l'arrière de l'appareil et vérifié que ni l'interrupteur ni l'écran du panneau de commande ne s'allument, le fusible en service devra, avec toute probabilité, être remplacé.

⚠ **ATTENTION: Cette opération ne doit être effectuée que quand l'appareil est tout à fait froid et toujours après l'avoir débranché (fiche débranchée).**

Pour remplacer le fusible de service qui se trouve situé au niveau du raccordement au cable d'alimentation, procéder de la façon suivante:

- Débrancher le cable d'alimentation et extraire avec attention le boitien contenant le fusible de service [S] (voir image 1).
- Vérifier que le fusible de service est en bon état.
- Remplacer le fusible éventuellement grillé par un nouveau fusible en le montant dans la séquence inverse.

Rebrancher l'appareil et appuyer à nouveau sur l'interrupteur général.
Si le problème persiste ou si le fusible saute encore, faire appel à votre installateur ou votre SAV.
Caractéristiques du fusible: type "5A T 5x20 (temporisé)".

5 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ

5.1 Schéma électrique

ATTENTION: Avant de retirer l'habillage ou le panneau arrière ou les vis de fixation de la carte électronique, toujours débrancher le câble d'alimentation car l'interrupteur général ne garantit pas l'isolation du secteur.

LÉGENDE SCHÉMA PRATIQUE D'ENSEMBLE

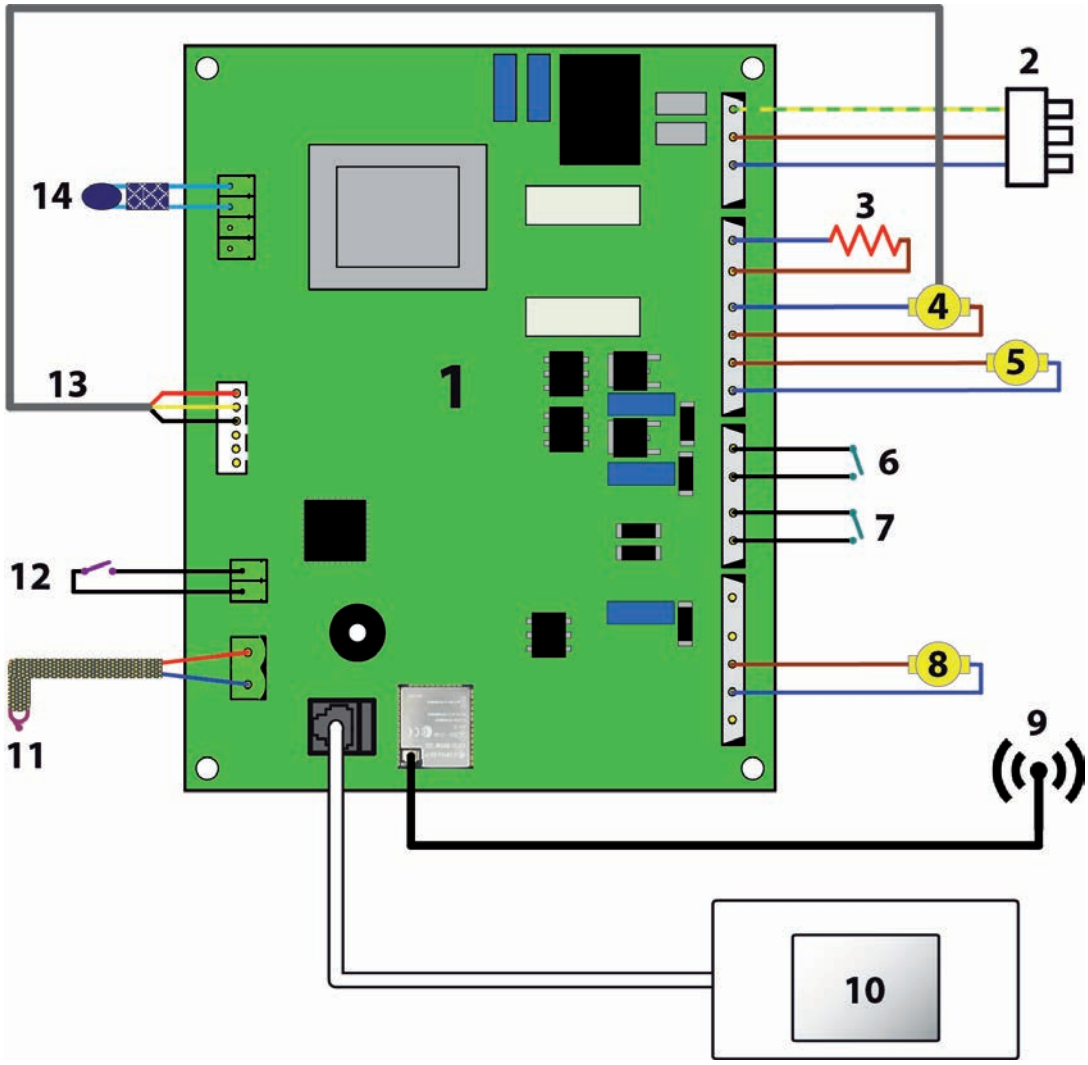

1. Carte électronique
2. Tension d'alimentation 230 Vac
3. Bougie d'allumage
4. Extracteur des fumée
5. Moto-réducteur vis sans fin
6. Pressostat
7. Thermostat
8. Ventilateur
9. Antenne Wi-Fi
10. Panneau de commande
11. Sonde des fumées
12. Thermostat *
13. Encoder extracteur de fumée
14. Sonde air ambiant

* En option

5.2 Raccordement à un thermostat ou à un interrupteur

L'appareil peut être allumé et éteint à l'aide d'un contact sec d'un thermostat ou d'un interrupteur externe connecté à la borne [M] appropriée sur la carte électronique de l'appareil (voir section 3.3.5).

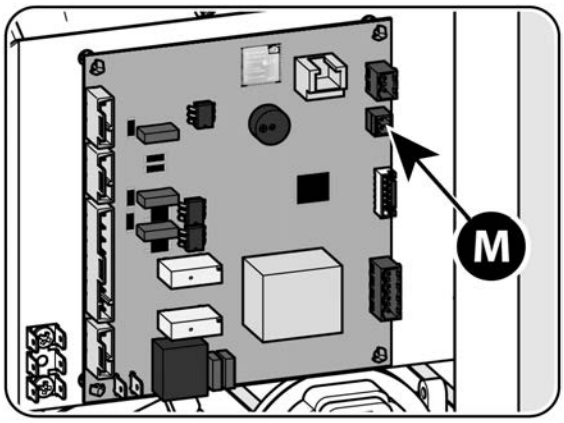

5.3 Liste des pièces de rechange

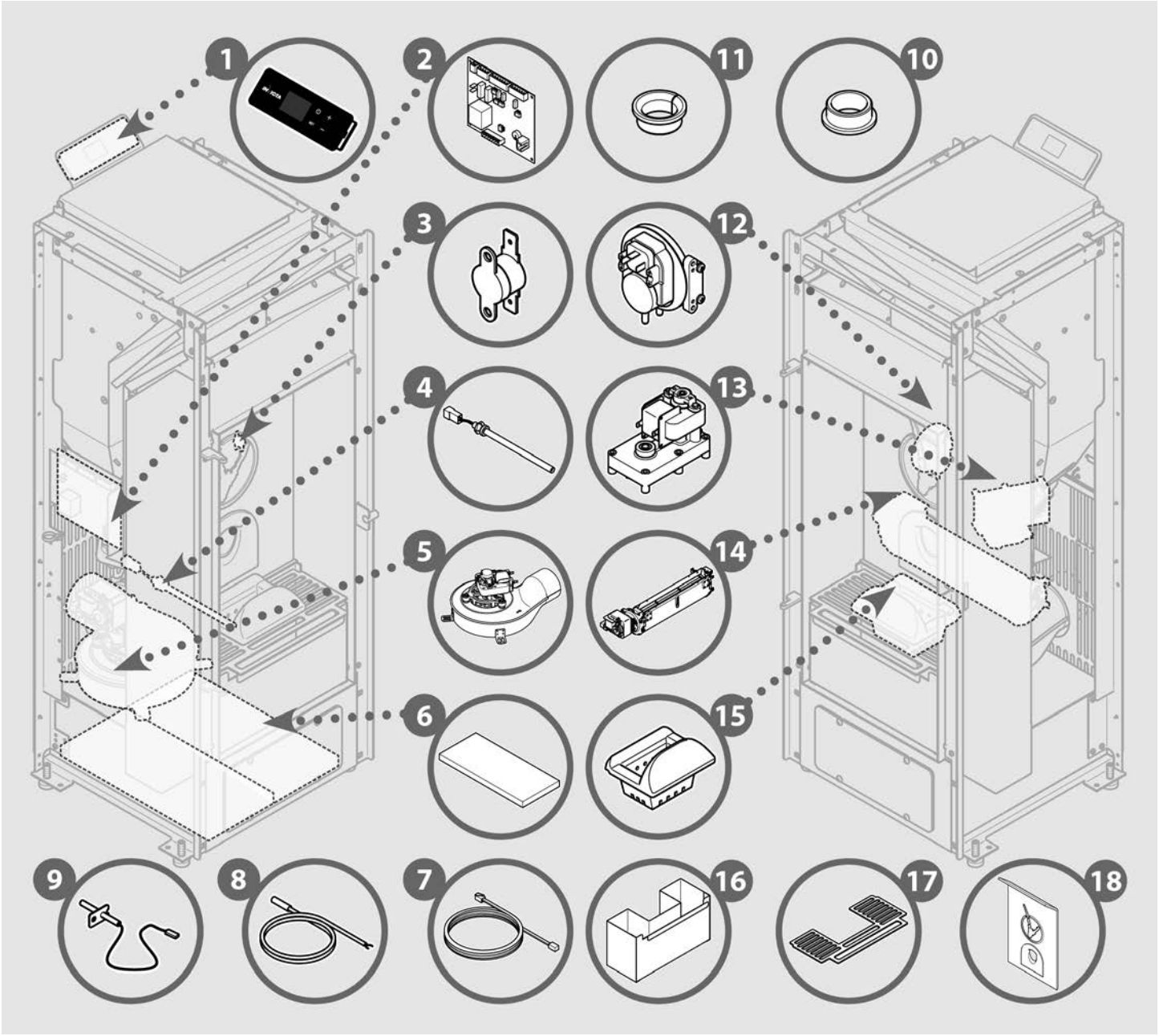

1. 10462045001 - Tableau de commande
2. 1041005400 - Carte électronique neutre
3. 1042004400 - Sonde 100° Klixon
4. 1049200300 - Résistance d'allumage
5. 1184081810 - Extracteur fumées
6. 1097301000 - Déflecteur en vermiculite
7. 1043030300 - Câble panneau de commande
8. 1042003900 - Sonde air ambiant
9. 1042004100 - Sonde T° fumées
10. 1010009200 - Bague teflon
11. 1010009000 - Bague laiton
12. 1042200700 - Pressostat à vide 10/20 Pa
13. 1044000100 - Motoréducteur vis sans fin
14. 1040021000 - Ventilateur air chaud
15. 1121114601 - Brûleur fonte
16. 1184069500 - Cendrier
17. 1102051630 - Grille pour chute de cendres
18. 1121112001 - Plaque dos

00. 1251114300 - Vitre en vitrocéramique
00. 1090300510 - Joint vitre céramique
00. 1090001110 - Joint porte
00. 1090811709 - Joint boîte fumée
00. 1090300110 - Joint extracteur fumées

5.4 Enregistrement interventions

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1. DATE
2. SIGNATURE DU TECHNICIEN
3. DESCRIPTION INTERVENTION

La Société se réserve le droit d'apporter sans aucun préavis toutes les modifications qu'elle jugerait nécessaires pour des exigences techniques ou commerciales et décline toute responsabilité pour les fautes ou inexactitudes éventuellement présentes dans ce catalogue. Toute reproduction, même partielle, des photographies, des dessins et des textes est absolument interdite. Toute violation sera punie aux termes de la loi en vigueur. Les données et les dimensions sont fournies à titre purement indicatif.

Zone Industrielle Lieu-dit « La Gravette »
08350 DONCHERY – France
Tél. +33 0324 277171